



ORADOUR-SUR-VAYRES

D'ANTAN À MAINTENANT

BULLETIN MUNICIPAL 2024



## 2 Sommaire

- 03** Éditorial de Monsieur le Maire
- 04** Les grandes lignes du budget communal
- 07** Les brèves communales
- 15** Les travaux et aménagements
- 20** Les commémorations
- 22** Le bloc-notes institutionnel
- 31** La Communauté de Communes Ouest Limousin
- 37** Les associations : le mot des Président(e)s
- 48** L'annuaire des associations
- 50** Commerçants et artisans, professionnels de santé, permanences services sociaux
- 55** L'état civil



*11 Janvier 2024 : Cérémonie des vœux du Maire*



*22 Janvier 2024 : Repas des aînés*



### **Mairie d'Oradour-sur-Vayres**

26 avenue du Général de Gaulle  
87150 Oradour-sur-Vayres  
Tél. : 05 55 31 92 92



### **Ouverture des services au public :**

Lundi, Mardi, Jeudi, vendredi :  
8 h 30 – 12 h 30 et 13 h 30 – 17 h 30  
Mercredi :  
9 heures – 12 heures

Retrouvez-nous également sur  
[www.oradour-sur-vayres.fr](http://www.oradour-sur-vayres.fr)  
et sur facebook



Mes chers concitoyens,

L'année qui vient de s'écouler a vu se déployer les réalisations liées à nos investissements des années précédentes. La commune y a pris sa part financière mais a également su mobiliser des fonds de l'Etat et du Conseil Départemental représentant jusqu'à 80 % du montant total des travaux.

L'enfouissement des réseaux dans le lotissement du Parc se termine, l'ensemble des luminaires ont été changés. Ailleurs où cela est possible, des ampoules LED, moins énergivores, sont mises en place.

Les travaux et le réaménagement complet de l'ancienne salle des fêtes située Cité Prévost, sont désormais terminés et l'inauguration du nouveau dojo a eu lieu le 14 décembre dernier. Cet espace, à vocation sportive, permet également à d'autres associations de disposer d'un équipement de qualité pour leurs activités.

La finalisation des travaux de rénovation énergétique de l'Ecole sera effectuée d'ici à l'été prochain et les entreprises retenues interviendront à partir de début 2025. Des dispositions seront prises pour que le fonctionnement normal de l'Ecole soit préservé.

Deux toilettes publiques entièrement automatisées sont installées depuis la fin de l'année. Elles vont permettre de rendre notre commune plus "accueillante".

Commencé en 2023, un travail de recensement et de géolocalisation de l'ensemble des tombes de l'ancien cimetière a été engagé, à l'issue duquel une cartographie précise sera placée à l'entrée pour permettre aux familles et aux visiteurs de trouver plus aisément les sépultures.

Les différents projets inscrits dans le cadre du dispositif "Villages d'avenir", que nous vous avons présentés dans le bulletin municipal de 2023 restent à l'étude.

Enfin, la commune, à la demande de l'Etat, travaille actuellement à la normalisation des adresses dont l'objectif primordial de géolocalisation des habitations permettra aux services de sécurité et de secours d'intervenir le plus rapidement possible. Des précisions sont données dans ce bulletin pour faciliter les démarches et accompagner ce changement important.

Ces travaux et réalisations, destinés à améliorer la qualité de vie et à préparer l'avenir, trouvent un écho avec l'arrivée d'habitants supplémentaires. Notre commune atteint maintenant le chiffre de 1 627 habitants, ce qui à terme, pourrait conduire à une réflexion sur l'habitat disponible dans notre commune. C'est un signe positif, de même que la stabilisation des effectifs d'enfants inscrits à l'école.

Les activités déployées par les nombreuses associations, décrites dans ce bulletin, sont essentielles à la vie de notre commune car elles renforcent les liens sociaux, notamment à l'occasion des manifestations festives. La municipalité est à leurs côtés pour les soutenir financièrement et matériellement.

Cette année encore, la foire du Trône a été un vrai succès populaire, rendu possible par la mobilisation du Comité des Fêtes et de la municipalité mais également et surtout par l'investissement des bénévoles. Il faut souhaiter qu'ils soient toujours plus nombreux pour permettre de mieux garantir la pérennité de cette manifestation qui fait la fierté de notre commune.

L'ensemble du Conseil Municipal se joint à moi pour vous présenter ses meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2025.

Bonne lecture !

**Richard SIMONNEAU**

# Les grandes lignes du budget communal

## FONCTIONNEMENT 2023

Recettes réelles 1 846 K€

Dépenses réelles 1 439 K€

Produits des services 48 K€

Charges à caractère général 366 K€

Impôts et taxes  
895 K€

Charges de personnel 610 K€

Dotations et participations  
715 K€

Charges de gestion courante 321 K€

Charges financières 25 K€

Autres dépenses 117 K€

Autres recettes 188 K€

Épargne brute  
(= recettes-dépenses)  
407 K€



Remboursement capital des emprunts 66 K€

Épargne nette 341 K€

## INVESTISSEMENTS 2023

### Recettes

Épargne nette 341 K€

Recettes d'investissement hors emprunt  
Dont dotations 57 K€  
Dont subventions 35 K€  
92 K€

### Dépenses

Dépenses d'investissement hors remboursement du capital des emprunts 329 K€

Variation du fonds de roulement 104 K€

# Les grandes lignes du budget communal 5

## BUDGET PRIMITIF 2024 (3 990 K€)

### FONCTIONNEMENT 2 270 K€

<b>Dépenses</b>	<b>2 270</b>	<b>Recettes</b>	<b>2 270</b>
Charges à caractère général	927	Produits des services	69
Charges de personnel	660	Impôts et taxes	943
Atténuation de produits	120	Atténuation de charges	60
Autres charges de gestion courante	462	Dotations et participations	647
Charges financières	25	Autres produits de gestion courante	95
Charges exceptionnelles		Produits financiers	
Opérations d'ordre	76	Produits exceptionnels	452
		Opérations d'ordre	4

### INVESTISSEMENTS 1 720 K€

<b>Dépenses</b>	<b>1 720</b>	<b>Recettes</b>	<b>1 720</b>
Dépenses d'équipements	1 566	Subventions	827
Remboursement des emprunts	73	Emprunts	
Opérations d'ordre	34	Dotations et réserves	28
Autres immobilisations	47	Autres recettes	
Solde d'exécution reporté		Autofinancement et réserves	300
		Opérations d'ordre	106
		Solde d'exécution reporté	459

<b>TOTAL BUDGET</b>	<b>3 990</b>		<b>3 990</b>
---------------------	--------------	--	--------------

### Situation de l'endettement au 31/12/2023

	Capital emprunté	Capital restant dû au 31/12/2024
Total des emprunts en cours sur le budget principal	1 210 000 €	470 660 €
Total des emprunts en cours sur le budget assainissement	404 556 €	151 765 €
Total des emprunts en cours sur le budget lotissement de la Côte	300 000 €	46 434 €
Total des emprunts en cours sur le budget lotissement des Chapelles		
<b>Total des emprunts de la commune</b>	<b>1 914 556 €</b>	<b>668 859 €</b>

# 6 Les grandes lignes du budget communal

## Révision tarifaire du service d'assainissement collectif :

Le transfert de la compétence « Assainissement collectif » à la Communauté de Communes Ouest Limousin interviendra au plus tard le 1<sup>er</sup> Janvier 2026. L'étude préalable réalisée par le Cabinet Cogite, mandaté par la CCOL et l'analyse par la commission des finances de la commune a montré qu'une hausse progressive des tarifs est nécessaire afin d'équilibrer le budget assainissement.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, les nouveaux tarifs sont les suivants :

- part fixe de 60 € par branchement, au lieu de 50 €,
- redevance de 1,45 € HT par m<sup>3</sup> d'eau consommé, pour les branchements bénéficiant d'un traitement, au lieu de 1,40 € HT par m<sup>3</sup>.

## Uniformisation des tarifs relatifs aux concessions :

Dans le cadre de son action, la commission "cimetière", a réexaminé les tarifs et durées des concessions au sein des cimetières et ceux relatifs à la location de cases au columbarium du cimetière de Pouloueix.

Lors du Conseil Municipal du 23 Janvier 2024, la proposition présentée par cette commission a été approuvée à l'unanimité, à savoir :

- Maintien des prix fixés en 2014 :
- 60 € le mètre<sup>2</sup> pour l'achat d'une concession
- 600 € pour la location d'une case au columbarium
- Uniformisation des durées, pour ne conserver qu'une durée unique de 50 ans.

## Des investissements pour l'activité des services techniques :

### ➤ Un camion benne, acheté aux Ets Giraudeau à Oradour-sur-Vayres :

3.5 tonnes / FORD transit 2.0 Ecoblue / 170 CV – Année 2019 – 47 875 km.

Coût 21 055 HT.

Ce camion vient compléter notre parc de véhicule qui comprend :

- un camion benne RENAULT Maxity.
- un véhicule RENAULT Kangoo.
- un camion PL Renault S150.

### ➤ Un tracteur JOHN DEERE 6100 MC de 5 000 heures, acheté d'occasion aux Ets VAMAT à Chassenon :

Coût 38 000 € TTC (pas de TVA).

Ce tracteur vient en remplacement du tracteur DEUTZ AGOTRON 80 et sera équipé principalement du broyeur d'accotement qui réalisera le nettoyage des chemins, des stations d'épuration et autres espaces verts.





## La création d'une base locale d'adresses : une obligation pour les communes, une garantie pour les habitants

Tout d'abord imposé aux seules communes de plus de 2000 habitants, ce que l'on appelle "l'adressage" est devenu obligatoire pour toutes les communes, en application de l'article 169 de la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 (loi 3DS).

Ainsi, comme dans chaque commune de France, la création d'une base locale d'adresses normalisées et géolocalisées a nécessité de dénommer l'ensemble des voies de circulation de la commune et d'attribuer un numéro à chaque habitation. Cette base doit être fiable et complète car elle est rediffusée automatiquement vers la base nationale "adresses.data.gouv".

Il est évident que l'intérêt d'une telle démarche est

**d'éviter les ambiguïtés et les risques de confusion ou d'erreur sur les adresses de la commune.**

**La raison primordiale est de permettre en cas d'urgence, l'intervention rapide des secours (pompiers, médecins, ambulances...) et des forces de police et de gendarmerie.**

**Mais l'objectif est également de faciliter la distribution du courrier et des paquets par La Poste et la livraison de vos commandes par les transporteurs qui, la plupart du temps, utilisent les données GPS.**

**Ces nouvelles dispositions vont aussi contribuer à améliorer l'accessibilité aux commerces et aux lieux publics (mairie, salle des fêtes, équipements sportifs, lieu de culte...).**

## Un travail effectué en collaboration avec le Groupe La Poste



La commune a choisi **La Poste** pour être accompagnée dans ce travail d'amélioration de la qualité de l'adresse, selon les étapes suivantes :

**Diagnostic** de la qualité de l'adresse sur notre territoire.

**Analyse et conseil** : analyse de la qualité de l'adresse dans la commune ; recommandations d'actions d'amélioration.

**Accompagnement de la Municipalité** dans la mise en œuvre du projet d'adressage : dénomination et numérotation des voies, réalisées pour chacune des adresses concernées et création d'une **base adresses locale** de référence, qui alimentera la base nationale d'adresses.

• La première étape a consisté en un recensement de

l'ensemble des axes routiers et des voies (rues, impasses, chemins, etc.) traversant la commune ou situés dans les villages et n'ayant fait l'objet d'aucune dénomination jusqu'à présent. Si au sein du bourg, l'essentiel des voies sont dénommées depuis fort longtemps, il n'en est pas de même pour les lotissements et résidences ainsi que sur les autres voies de la commune.

• La 2<sup>e</sup> étape a concerné la numérotation des habitations situées sur les voies nouvellement nommées. Le système métrique a été retenu. Il est fondé sur l'attribution du numéro selon la distance, en mètres, entre le début de la voie créée et l'habitation. Il évite par ailleurs, le recours aux extensions de type "Bis", "Ter" etc.

## Ce que cette loi va changer au sein de notre commune :

Le Conseil Municipal, en date du 22 octobre 2024, a délibéré, adoptant les dénominations des 126 nouvelles voies qui feront prochainement l'objet de la mise en place de panneaux indicateurs.

**Si vous êtes concernés par une modification de votre adresse** (attribution d'un nom de voie et/ou d'un nouveau numéro) **vous serez prévenus par un courrier de la Mairie qui vous sera adressé dans les prochains mois.** Ce courrier sera accompagné d'une attestation d'adresse qui vous sera nécessaire pour prévenir les différents organismes de cette modification administrative.



## Pour vous aider dans les démarches administratives liées à ce changement d'adresse, voici quelques indications :

**Vos cartes d'identité, passeport et permis de conduire portant l'ancienne adresse resteront valides.**

En revanche, vous devrez signaler la modification d'adresse auprès des organismes Publics et privés.

**Pour vous faciliter la tâche, le site internet "service-public.fr" vous propose de faire votre déclaration de modification de nom et/ou numéro de rue en ligne et d'en informer les principaux organismes** (CPAM, CAF, La Poste, Impôts, EDF, SIV-Service d'Immatriculation des Véhicules, etc.).

Pour plus de renseignements :  
[www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr)

**Le certificat d'immatriculation de votre véhicule devra être modifié dans le mois qui suit la remise de l'attestation de votre nouvelle adresse (voir ci-dessus SIV).**

Pour les entreprises et professionnels, la modification de l'adresse devra être signalée au Centre de formalités des entreprises de la Chambre de Commerce ou au Centre de formalités de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, selon le cas. Ces centres se chargent ensuite de transmettre les modifications aux organismes intéressés.

S'agissant d'une modification administrative, les démarches sont gratuites.

Par ailleurs, la commune assurera la fourniture et la mise en place :

- des panneaux de voies (routes, rues, impasses...).
- de votre plaque numérotée, si vous êtes concernés par l'attribution d'un numéro ou sa modification .

**Vous trouverez dans les trois pages suivantes des tableaux récapitulatifs des démarches à réaliser, selon que vous êtes un particulier, un professionnel ou une association.**

**Attention, dans les prochains mois, seules les personnes concernées recevront une attestation de nouvelle adresse. C'est à l'appui de ce document que vous pourrez alors faire vos démarches.**







## VOUS ÊTES UN PARTICULIER

### Qui dois-je prévenir ?

Fournisseurs d'énergie (EDF, Engie, ENERCOOP)

France Travail (Pôle emploi)

Sécurité sociale : caisses d'assurance maladie, d'allocations familiales et de retraite

Service des impôts

Services en charge des cartes grises(SIV)

Services des eaux

Opérateurs de téléphonie, télévision, internet

Banque - Assurance

### Quand ?

Dès que possible

La mise à jour du certificat d'immatriculation est obligatoire et doit être réalisée dans le mois suivant la modification d'adresse.

### Comment ?

Je déclare en ligne via <https://www.service-public.fr>, et en une seule opération et gratuitement, mon changement d'adresse à tous ces organismes

#### • Soit par internet\* :

- Via <https://www.service-public.fr> en même temps que les autres organismes ci-dessus
- Ou via <https://immatriculation.ants.gouv.fr>
- **Soit auprès d'un professionnel de l'automobile** habilité (*une liste est disponible sur le site de l'ANTS*) - prestation payante

J'informe les entreprises qui gèrent mes comptes ou abonnements

**Bon à savoir :** Carte d'identité, passeport et permis de conduire sont toujours valides avec l'ancienne adresse.

## 1. LA MODIFICATION DE VOTRE ADRESSE

### Qui dois-je prévenir ?

Les administrations compétentes (services fiscaux, Insee, Urssaf, DGFIP, greffe, chambre de métiers et de l'artisanat, etc.)

### Quand ?

Le changement d'adresse doit être déclaré dans le délai d'1 mois

### Comment ?

Depuis le 1er janvier 2023, toutes les formalités d'entreprise doivent être réalisées exclusivement en ligne via le guichet unique à l'adresse : [www.formalites.entreprises.gouv.fr](http://www.formalites.entreprises.gouv.fr)

- **Soit par Internet\*** via <https://immatriculation.ants.gouv.fr>
- **Soit auprès d'un professionnel de l'automobile habilité** (une liste est disponible sur le site de l'ANTS) – prestation payante

La mise à jour du certificat d'immatriculation est obligatoire et doit être réalisée dans le mois suivant la modification d'adresse.

Services en charge des cartes grises (SIV)

## 2. LA MISE A JOUR DE VOTRE K-BIS

Votre K-bis vous sera directement communiqué par le greffe compétent, une fois qu'il aura validé votre formalité via le Guichet unique. Vous pouvez retrouver le greffe de votre commune depuis le site [infogreffe.fr](http://infogreffe.fr).

**Pour plus de renseignements :** <https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F24023>



VOUS ÊTES UN  
PROFESSIONNEL



VOUS ÊTES UNE  
ASSOCIATION

## Qui dois-je prévenir ?

La préfecture (ou la sous-préfecture) du siège social de mon association

## Quand ?

Dans les 3 mois suivant la modification de l'adresse

## Comment ?

- **Soit par Internet** via <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R37933>. (L'association doit être inscrite au répertoire national des associations (RNA) pour effectuer la démarche en ligne, car son numéro RNA lui sera demandé)
- **Soit par courrier** en remplissant le formulaire Cerfa n°13972 en 2 exemplaires + délibération du Conseil Municipal à déposer à la Préfecture. Accès au formulaire sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R19468>
- **Soit par Internet\*** via <https://immatriculation.ants.gouv.fr>
- **Soit auprès d'un professionnel de l'automobile habilité** (une liste est disponible sur le site de l'ANTS) – prestation payante

La mise à jour du certificat d'immatriculation est obligatoire et doit être réalisée dans le mois suivant la modification d'adresse.

Services en charge des cartes grises(SIV)

**Bon à savoir :** Si l'association est aussi immatriculée au répertoire Sirene, toute modification concernant le nom, l'objet, l'adresse du siège ou les établissements (ouverture ou fermeture) doit faire l'objet d'une déclaration à l'Insee. Pour en savoir plus : <https://www.insee.fr/fr/information/2015544>

## Les cimetières : point sur les actions engagées

Depuis deux ans, une commission regroupant plusieurs élus, œuvre pour améliorer l'aspect général des deux cimetières et plus particulièrement celui du bourg.

A partir de 2022, une action a été engagée pour identifier les tombes non entretenues ou en état de dégradation, en mesurer le risque et dans la mesure du possible prendre contact avec les familles.

Les contraintes liées à l'ancienneté du vieux cimetière et à sa structure cadastrale (enchevêtrement de tombes) rendent la circulation et l'entretien difficile hors des allées principales. Toutefois, une attention particulière est apportée pour maîtriser la végétation en période de croissance, tout en respectant les interdictions en matière de produits désherbants.

**La commune a choisi de se faire aider par l'Entreprise Actium de Panazol, spécialisée notamment dans :**

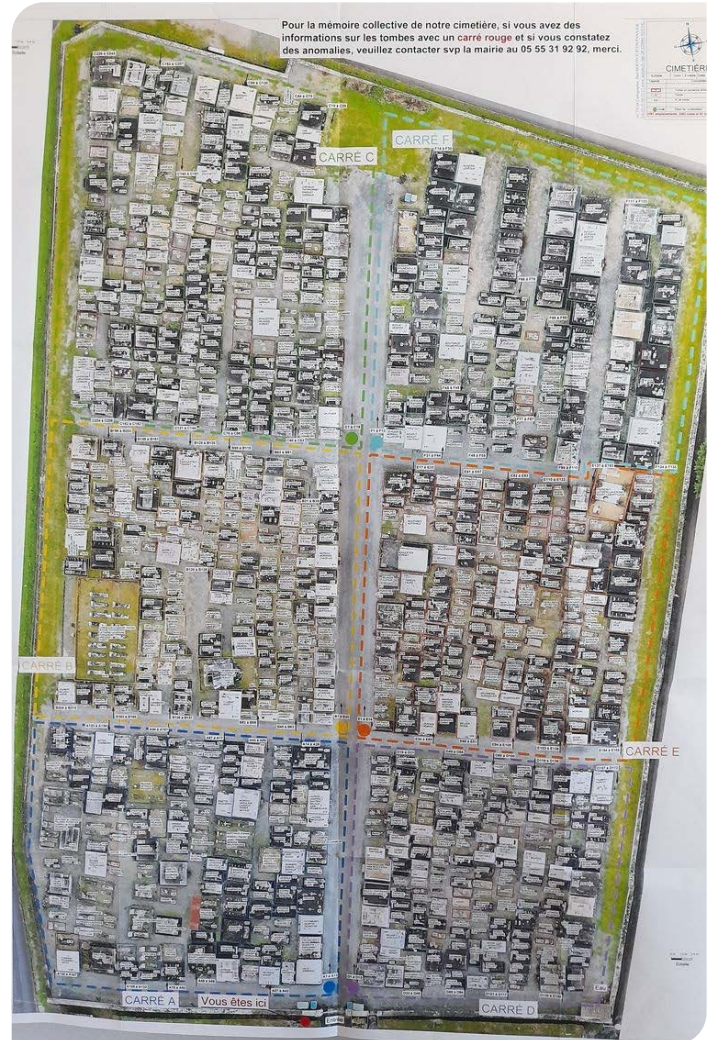
- la numérisation de la documentation administrative
- la cartographie des cimetières

Dans le cimetière du bourg, on recense actuellement près de 1 100 emplacements et de 2 300 noms mais aussi plus de 80 tombes inconnues.

Dans ce lourd chantier de recherches et d'identification, des habitants sont venus rejoindre le groupe de travail.

Nous les en remercions vivement car leur connaissance de l'histoire de notre commune et des familles qui y ont vécu, nous a permis de progresser.

A terme, un plan sur support aluminium, résistant à l'humidité et aux UV, sera installé à l'entrée du cimetière.



Composé d'une cartographie et d'un référencement des sépultures. Il permettra aux familles et aux visiteurs de s'orienter plus facilement.

## Projet de construction de deux ossuaires

L'an dernier, le Conseil Municipal avait pris la décision, dans l'éventualité de procéder à des reprises de concessions, de construire un ossuaire dans chacun des deux cimetières (Bourg et Pouloueix). Aussi, les demandes d'aides avaient été réalisées.

Courant 2024, nous avons obtenu l'accord pour les demandes de subventions qui avaient été faites, à hauteur de :

- 50 % au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires ruraux
- 20 % au titre des Contrats Territoriaux départementaux

Après délibération, le Conseil Municipal a accepté les devis de l'entreprise Coulaudon pour la réalisation des deux ossuaires (5 620 € HT pour chaque ossuaire).

## Participation de la Commune au projet MACIV

Le projet MACIV (Imagerie sismique multi-échelle du Massif Central focalisée sur le volcanisme intra-plaque) est un projet de science fondamentale qui cherche à mieux comprendre les sources du volcanisme en profondeur, en mettant en œuvre les méthodes de tomographie sismique les plus innovantes.

Pour étudier la géologie du Massif Central et obtenir de nouvelles informations sur les processus volcaniques en cours, plus de 770 stations sismologiques sont en cours de déploiement.

Le projet sur 5 ans, financé par l'Agence Nationale de la Recherche, implique cinq laboratoires français qui travaillent sur les différents aspects des sciences de la terre.

A ce titre, notre commune a été sollicitée pour participer au projet et nous avons répondu positivement à la demande.

Ainsi, une station sismologique temporaire a été installée sur un terrain communal.

### Elle est composée :

- d'un sismomètre dont la vocation est de capter les vibrations du sol,



- d'un numériseur qui prend des mesures à intervalle régulier et les stocke en mémoire,
- d'une horloge qui date avec précision les échantillons,
- d'un système de télétransmission des informations.

Cette méthode permet d'imager le sous-sol en se basant sur le même principe que l'imagerie médicale (échographie ou scanner). Des sources émettent des ondes, qui sont enregistrées par des capteurs après avoir traversé le milieu à étudier. Les temps de propagation de ces ondes sont porteurs d'informations sur le milieu traversé.

## Lotissement du Bois des Chapelles : quelques parcelles disponibles

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la mairie au **05 55 31 92 92**

### Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :

8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h 30

**Mercredi** : 9 h à 12 h



## Bientôt 16 ans ?

**Il est temps de se faire recenser !**

**Où ?**

Tu dois te rendre à la Mairie  
de ton lieu de résidence

Avec ta carte nationale  
d'identité ou ton passeport,  
ton livret de famille et un  
justificatif de domicile

**Comment ?**

**Pourquoi ?**

À l'issue de ton  
recensement, tu seras  
convoqué pour effectuer  
ta JDC



À l'issue de ta JDC, un certificat de participation  
te sera délivré. Il te sera utile pour t'inscrire à  
des examens (BEP, CAP, baccalauréat...) et  
concours (grandes écoles, entrées dans la  
fonction publique...)

Il est également exigé pour passer le permis de  
conduire

- Il est nécessaire de te faire recenser même  
dans le cas du SNU
- Tu as 3 mois pour te faire recenser auprès de  
ta Mairie dès 16 ans, afin de respecter le délai  
légal

## La Résidence des Châtaigniers, inaugurée le 2 mai 2024



C'est en présence de MM. Gilles BEGOUT, Président de l'Odhac87, Jean-Claude LEBLOIS, Président du Conseil départemental, Richard SIMONNEAU, le Maire et d'élus qu'a eu lieu l'inauguration des quatre pavillons, le 2 mai 2024.

Ces logements, conçus pour répondre aux besoins de personnes âgées et/ou à mobilité réduite, possèdent tout

le confort et notamment des salles de bains adaptées ainsi qu'un petit jardin clôturé. Ils disposent d'une isolation bio-sourcée et sont équipés de panneaux solaires.

Ces pavillons résultent de la collaboration entre l'Odhac87, le Conseil départemental et notre commune.

Le coût total de l'opération s'est élevé à 662 000 €, financé pour l'essentiel par l'Odhac et complété par différentes participations provenant du Conseil Départemental et de la commune, chacun à hauteur de 40 000 €, de l'État (10 830 €) et d'Enedis (1 400 €).



## Inauguration du nouveau dojo le 14 décembre 2024



C'est un lieu emblématique de notre commune qui, après quelques mois de travaux, retrouve une nouvelle vie.

Ce lieu, que nous appelons tous "la salle Prévost" et auquel nous sommes tous attachés, a eu une destinée particulière. Ce fut un cinéma il y a quelques décennies, puis une salle des fêtes mais avec le temps, il était devenu impératif de procéder à des travaux conséquents et coûteux pour que cet endroit puisse être de nouveau fonctionnel et adapté selon les normes d'accessibilité en vigueur.

Il y a deux ans, alors que le Club de Judo se trouvait à l'étroit dans ses locaux, France Judo lançait un appel à projet, porté par l'Agence Nationale du Sport, intitulé "1 000 Dojos".

La décision fut alors prise de nous engager aux côtés de nos interlocuteurs précités pour élaborer un dossier et répondre à cet appel à projet.

Notre dossier qui correspondait aux critères requis, a été validé par l'ANS, en juillet 2023.

Le montant total des travaux a représenté plus de 302 000 € HT et la subvention versée par l'ANS, 80 % du montant total de l'investissement. L'Association de Judo a financé l'achat de matériel avec ses fonds propres. La commune, de son côté, a engagé 75 000 € HT correspondant au reste à charge, y compris le futur changement de la totalité des huisseries, portes et fenêtres des façades avant et arrière du bâtiment.

Désormais, le Club bénéficie d'un nouvel espace totalement adapté à la pratique du Judo et qui sera également accessible à d'autres pratiques sportives ou associatives compatibles avec la présence du tatami.

Le 14 décembre dernier, M. le Maire, Richard Simonneau, inaugurerait ce nouveau lieu de vie sportive en présence de Madame Slinger-Cecotti, Sous-Préfète de Bellac, M. Stéphane Delautrette, député, de nombreux élus du Territoire et les représentants de toutes les parties-prenantes au projet.

Un moment qui fut aussi l'occasion de voir les adeptes de tout âge faire des démonstrations de cette discipline, finalisant ainsi pleinement l'installation du nouveau tatami.





## Le remplacement des toilettes publiques

En 2023, compte-tenu de l'état de vétusté des toilettes publiques situées sur l'aire de camping-car (champ de foire) ainsi que rue Lathière, une étude avait été engagée en vue de leur remplacement et le choix avait été fait pour des structures préfabriquées.

La décision de réaliser les travaux avait été conditionnée à l'octroi de subventions. Celles-ci ont été accordées en 2024 :

- 20 % au titre des Contrats Territoriaux Départementaux.
- 30 % au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.

Le coût total de l'opération s'élève à 88 800 € HT :

- 83 700 € HT pour l'achat et l'implantation des deux structures préfabriquées à l'entreprise MIS Toilettes Automatiques.

- 5 100 € HT de travaux préparatoires de terrassement réalisés par l'Entreprise Coulaudon.

C'est en novembre et décembre derniers que les travaux ont été réalisés.



## Rénovation du parc de luminaires d'éclairage public et enfouissement des réseaux

A l'image des années précédentes, la municipalité maintient son action en matière d'économie d'énergie.

Dans le cadre de la convention passée avec le Syndicat Energies Haute-Vienne (SEHV), les travaux se poursuivent au sein de la commune :

- remplacement des ampoules sodium par du led,
- modification de certaines armoires électriques,
- remplacement des candélabres trop vétustes,



- extinction nocturne partielle de cet éclairage, permettant par ailleurs de s'inscrire dans la démarche de protection de la faune.

En 2024, c'est sur une partie de la rue du Général de Gaulle et dans la Résidence du Parc que l'entreprise Batifoix est intervenue.

Concernant la Résidence, une subvention de 7 300 € nous a été accordée sur la base du coût des travaux, s'élevant à 18 300 € HT.

Ceux-ci seront achevés en début d'année.



En 2025, des travaux similaires seront effectués rue Jean Moulin

## Rénovation et travaux divers d'entretien du parc mobilier et immobilier de la commune

La commune continue de rénover et d'équiper, si nécessaire, les appartements lorsqu'il y a des départs de locataires.

L'entretien du parc immobilier, ce sont également les frais relatifs à l'Espace Morange, aux espaces dédiés aux associations, à l'École, etc.

Au-delà des frais engagés pour les bâtiments eux-mêmes, comme la réparation en janvier 2024 de la toiture de la Salle des Fêtes (1 800 € HT), ceux concernant la réparation ou le remplacement du matériel restent

significatifs et coûteux représentant près de 15 000 € sur l'année écoulée.



## Programme de réparations au sein de l'Église

L'entreprise Idée Bois a récemment été mandatée pour intervenir car une fuite a été détectée au-dessous de la cage d'escalier d'accès au clocher.

### Nature des travaux :

- Mise en place d'échafaudage,
- Démontage puis remise en place d'ardoises après travaux,
- Réparation de fuite(s) sur zingueries en solin et pose de zingueries neuves. Le coût de la réparation s'élève à 2 700 € HT.

### Par ailleurs, la Menuiserie Philippe Dutheil a été choisie pour :

- la restauration des deux portes des sacristies. Concernant les impostes, les vitraux seront remis en place entre le double vitrage.
- le remplacement intégral de la grande porte, en chêne, pour un montant de 10 600 € HT.



## Rénovation énergétique du groupe scolaire

Dans le bulletin municipal de 2023, nous avons déjà évoqué la réflexion engagée avec le SEHV concernant la rénovation énergétique des bâtiments scolaires (école et restaurant).

Trois scénarios avaient été étudiés pour chacun des deux bâtiments. Il avait été décidé de retenir celui présentant la meilleure performance, portant la 1<sup>re</sup> estimation de coût à plus de 700 000 € HT. La subvention "Fonds vert" (soutien apporté par l'État dans le cadre de l'accélération de la transition écologique) était quant à elle, accordée pour un montant de 550 000 €.

Le démarrage des travaux, tout d'abord envisagé courant 2024, sera effectif en ce début d'année 2025.

En effet, durant l'année écoulée, le Cabinet EPURE, maître d'œuvre retenu par la commune dans le cadre de cette opération, a réalisé le cahier des charges, puis l'appel d'offres auquel de nombreuses entreprises ont répondu.

Après examen des offres et des candidatures, 6 entreprises ont été retenues et le coût des travaux s'établit maintenant à un peu moins de 600 000 € HT.

### Les entreprises retenues sont :

- **ABP RAYNAUD** : travaux de plâtrerie, isolation, faux plafonds, menuiseries bois, peintures, revêtements muraux, nettoyage)
- **SNEE** : Electricité
- **SL THERMIQUE** : chauffage, ventilation, réseau de chaleur
- **JFC RAVALEMENT** : Isolation par l'extérieur
- **SJO-EENA** : Installation de chantier, échafaudage

### Pour les travaux suivants :

#### Pour l'école :

- isolation des murs par l'extérieur,
- intégration d'une ventilation mécanique double flux,
- isolation du plancher bas sur préau,
- remplacement de menuiseries existantes non performantes,
- remplacement de l'installation d'éclairage,

#### Pour le restaurant scolaire :

- isolation des murs par l'extérieur,
- intégration d'une ventilation mécanique double flux,
- isolation du plancher bas sur vide sanitaire,
- isolation de la toiture.

La chaudière fioul sera remplacée par un chauffage bois, commun aux deux bâtiments.



## Journées nationales du souvenir et du recueillement...

**Extraits des messages lus par Monsieur Richard SIMONNEAU, Maire d'Oradour-sur-Vayres**  
(messages transmis par le ministère des Armées)

### Mardi 19 Mars 2024

« Parmi les journées nationales qui entretiennent la mémoire des conflits contemporains, le 19 mars tient une place singulière. Comme le 11 novembre, comme le 8 mai, il marque l'arrêt des hostilités.

...  
Nous réunir le 19 mars, c'est faire écho à ce que l'histoire de France du 20<sup>e</sup> siècle, par ses déchirures, porte de profondément tragique en elle. Nous ne célébrons aujourd'hui ni victoire ni défaite militaire. L'issue de la guerre d'Algérie n'a pas été réglée par les armes.

Le chemin sur lequel la Nation s'est engagée est celui de la réconciliation des mémoires, à laquelle chacun doit participer, avec lucidité et honnêteté face aux faits. Ce chemin long et difficile, mais nécessaire et salutaire, est aussi celui qui nous conduit vers une cohésion nationale consolidée. Car en reconnaissant sans a priori que des mémoires plurielles puissent exister et s'exprimer, c'est la France que nous grandissons et son destin que nous construisons. »

### Mercredi 8 Mai 2024

... « La guerre est gagnée! Voici la Victoire! ». Ces quelques mots prononcés par la voix du Général de Gaulle, qui depuis le 18 Juin 1940 avait poursuivi le combat, ont résonné dans le pays et bien au-delà.

...  
De la guerre, du 8 mai 1945, nous avons conservé une mémoire. Celle-ci s'est nourrie de l'histoire des combats de la France Libre et de la Résistance comme de celle de la déportation et de la collaboration. Cette mémoire est notre héritage autant qu'une leçon. »

### Mardi 18 Juin 2024

« ...Londres, 18 juin 1940, 18 h, au siège de la BEC. Au milieu de la débâcle, au cœur du plus atroce effondrement de notre histoire, une voix s'élève. Une autorité forgée dans l'apocalypse.

Un Français parle aux Français. Un discours ciselé, 400 mots



à peine, quelques brèves minutes qui permettront de poser les bases d'un relèvement et d'exorciser la compromission Ce jour-là, le Général de Gaulle fait entendre l'expression d'un refus, un simple "non", trois lettres d'une telle vitalité que la défaite n'avait pas réussi à entamer. Non, la France n'est pas seule. Non, la guerre n'est pas terminée. Non, il n'y a aucune raison, ni de cœur ni d'esprit, d'accepter l'armistice infamant.

...  
En ce jour, alors que la Nation reconnaissante commémore les 80 ans des Débarquements et de la Libération, notre gratitude s'exprime envers lui, envers ses compagnons et toutes celles et ceux qui l'ont rejoint et suivi. Ensemble, ils expriment une idée simple, mais conforme à ce qu'est la France : que rien ne pouvait exister ni demeurer sans liberté. »

### Lundi 11 Novembre 2023

« C'était il y a 106 ans, en 1918. A la 11<sup>e</sup> heure du 11<sup>e</sup> jour du 11<sup>e</sup> mois, de la boue des Flandres à la Frontière suisse, les clairons égrènent les notes du cessez-le-feu. Aux fiertés de la victoire se mêle le cortège d'ombres des "péris en terre", accompagné de ceux qui les pleurent. Ce sont ces sacrifices que nous commémorons aujourd'hui, auxquels sont agrégés depuis 2012 celui de tous les morts pour la France. Honorer leur mémoire, c'est écouter ce qu'ils nous disent encore aujourd'hui. Ils nous laissent un devoir de gratitude, de lucidité et d'espérance.



## ...et commémoration des combats d'Oradour (18 et 19 juillet 1944)



### **Cette année 2024 marquait le quatre-vingtième anniversaire des combats des 18 et 19 Juillet 1944 à Oradour-sur-Vayres.**

Comme chaque année, ce moment perpétue le souvenir de jeunes hommes qui, lors des combats, ont fait le sacrifice de leur vie pour que notre pays retrouve sa liberté, sa dignité et son honneur.

Cette année encore, élus, représentants des anciens combattants et porte-drapeaux, la fanfare *La Jeanne d'Arc* ainsi que de nombreux habitants étaient présents pour s'associer à l'hommage rendu aux résistants qui lors de ces terribles journées de l'été 1944, stoppèrent un train rempli de soldats allemands que l'histoire appellera par la suite "le train blindé".

Des hommes qui ont montré un courage sans faille et qui tinrent tête à l'ennemi avant de parvenir à le faire battre en retraite. Mais des hommes qui, pour sept d'entre-eux, payèrent de leur vie la défense de notre territoire.

Après le traditionnel dépôt de gerbes au pied de la stèle, Messieurs Claude Pauliat, Président du comité local de l'ANACR et Pierre-Yves DUWOYE, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire d'Oradour-sur-Vayres leur ont rendu un vibrant hommage.

Les participants se sont ensuite retrouvés dans le parc de la Mairie autour d'un vin d'honneur durant lequel chacun pouvait découvrir l'exposition réalisée par M. Nicolas Lestieux, agrégé d'histoire (Exposition de textes et photos faisant écho à cet événement de 1944.)



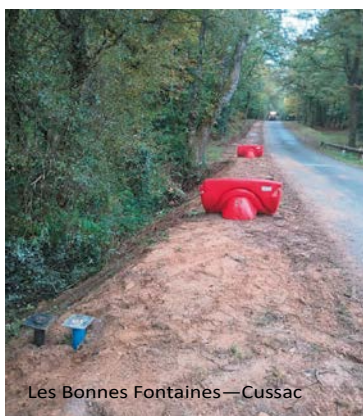
## Le syndicat d'eau potable en 2024



Le Syndicat Vayres et Tardoire a engagé un important programme de renouvellement de canalisations cette année. Ce sont **10 km** de réseaux (2% du linéaire de réseau) qui ont été renouvelés, par les entreprises Pradeau TP, CMC TP et CISE TP pour un montant de plus de 1,25 millions d'euros. Ces travaux se répartissent sur les communes de Champsac (le Bourg), Champagnac la Rivière (Clos Bourru), Oradour-sur-Vayres (Parade, Curebouteille, Av Georges Guingouin), Cussac (Les Bonnes Fontaines), Vayres (Merlis), Dournazac (La Gaudonie) et les Salles Lavauguyon. Les anciennes conduites en PVC, de mauvaise qualité et présentant quelques fuites, sont remplacées par des canalisations en fonte, qui permettent une meilleure durabilité dans le temps.

Le SIAEP a également œuvré sur l'amélioration de deux stations de production d'eau potable. L'entreprise Epineux débroussaillage a permis de dégager une zone autour de la station de la Martinie (Champagnac la Rivière), afin de permettre à l'entreprise SOC d'installer un tout nouveau système de traitement à base de calcaire pour rendre l'eau moins agressive. L'entreprise SOC a également commencé les travaux à la station de la Haute Barrière (Champsac) pour éliminer les résidus de métabolites de pesticides.

Le syndicat, accompagné de son délégué SAUR, peut déjà voir les effets positifs de tous les travaux engagés ces dernières années avec une nette amélioration du rendement de réseau et de la qualité de l'eau avec 100% de conformité des analyses d'eau effectuées sur l'année 2024.



Les Bonnes Fontaines — Cussac



La Martinie — Champagnac la Rivière



Clos Bourru — Champagnac la Rivière



Renforcement les Salles Lavauguyon



Parade — Oradour sur Vayres

Retrouvez-nous sur notre site internet :  
[www.siaep-vayres-tardoire.fr](http://www.siaep-vayres-tardoire.fr)  
 Accueil du lundi au vendredi à la  
 mairie d'Oradour-sur-Vayres ou par  
 téléphone au 05 55 78 23 97

Le Syndicat, c'est 11 communes,  
 474 km de réseau, 425 000 m<sup>3</sup> d'eau  
 potable produits par an avec un rende-  
 ment de réseau de 81,36 %.

## Les projets du syndicat pour 2024

L'année 2025 semble se dessiner comme une année restrictive en terme de subventions allouées par nos différents partenaires (Agences de l'Eau, Département et État). Cependant le syndicat a à cœur de maintenir un programme d'investissement élevé tout en maintenant un prix de l'eau constant jusqu'en 2026 sur la part Collectivité (hors part SAUR). Le renouvellement de canalisations anciennes sera la priorité de l'année 2025.



## Le SYndicat Mixte des BAssins Bandiat et Tardoire (SYMBA BT), votre syndicat de rivière !

Basé à Cussac (87), le Syndicat intervient sur un secteur de 34 communes dont 14 en Haute-Vienne et 20 en Dordogne, incluses dans 4 communautés de communes. Il est dirigé par un comité syndical de 34 élu(e)s au sein duquel se constitue un bureau (2 personnes). L'équipe technique se compose de 3 agents, dont deux techniciens rivière, et a récemment accueilli une nouvelle secrétaire administrative, également responsable de la communication et de l'animation.

Les missions d'un syndicat de rivière comme le SYMBA Bandiat-Tardoire s'articulent autour de la « **compétence GEMAPI** » soit la GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations. Ainsi, au titre du code de l'environnement, le SYMBA est habilité à réaliser toute action d'intérêt général visant notamment (liste non exhaustive) à :

- l'entretien, l'aménagement, la protection et la conservation d'un cours d'eau, canal, lac, plan d'eau, etc. (suivi qualité, restauration de la continuité écologique, protection de la ripisylve, etc.),
- l'aménagement du bassin versant,
- la lutte contre l'érosion des sols au sein de ce bassin, contre les pollutions de l'environnement,
- l'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau, etc.

Les principaux travaux réalisés en 2024 sont les suivants :

1. Une opération de restauration de la végétation des ruisseaux du Brie et du Chalard à Champagnac-la-Rivière ainsi que du parcours de pêche de loisir d'Oradour-sur-Vayres a été réalisé respectivement par les entreprises Hydrosylva et EURL Épineux Débroussaillage dans le cadre de son Programme Pluriannuel de Gestion du bassin de la Tardoire amont.
2. Une restauration de zone humide a eu lieu au sein du parc rural de la commune de Châlus. L'opération a consisté en la réhabilitation d'une ancienne mare et de ses zones humides associées. La SAS Vallade-Delage, la SARL Paillot & Fils et l'association d'insertion des Chantiers des Chemins Jacquaires ont été associées à ce projet.
3. Enfin des travaux d'urgence de restauration de la ripisylve ont eu lieu sur la commune d'Abjat-sur-Bandiat au lieu-dit "La Charelle" réalisée par l'EURL Épineux Débroussaillage.

Si les conditions météorologiques le permettent, des travaux d'arasement d'un seuil sur le Bandiat à Saint-Martial-de-Valette va avoir lieu courant octobre. Il s'agit d'une opération hors programmation de travaux qui a fait l'objet d'une demande de travaux indépendante suite à la demande du propriétaire en raison des inondations à répétitions de sa propriété.

**Pour plus d'informations sur ce sujet, nous vous invitons à prendre contact avec le SYMBA Bandiat Tardoire. Vous pouvez également nous joindre pour toute question sur les milieux aquatiques si vous êtes propriétaire de berges de cours d'eau, d'un plan d'eau, etc. Nous sommes à votre disposition pour vous conseiller dans ce domaine.**

Vous pouvez consulter notre site internet : <http://syndicat-bandiat-tardoire.fr>  
Suivre nos publications sur facebook : <https://www.facebook.com/symba.bandiat.tardoire>  
Ou bien nous contacter au : **05 55 70 27 31** ou par courrier : **La Monnerie - 87150 CUSSAC**



La Tardoire

Syndicat Mixte des Bassins Bandiat-Tardoire  
La Monnerie - 87150 CUSSAC  
Tél : 05 55 70 27 31 - courriel : [contact@symbabt.fr](mailto:contact@symbabt.fr)

## Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (EPAGE)



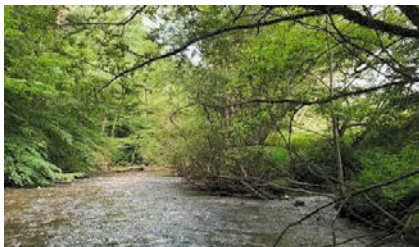
### Mais pourquoi n'enlève-t-on pas tous les bois dans les rivières ?

La végétation de bord de cours d'eau, appelée la **ripisylve**, a **plusieurs rôles** :

- **protection des berges** par le système racinaire des arbres ou autres arbustes
- **maintien de la qualité des eaux**, grâce à sa capacité de filtration et d'ombrage qui atténue la température de l'eau en période estivale
- **lutte contre les inondations** en ralentissant la vitesse de l'eau
- **maintien de la biodiversité**, en offrant des habitats variés pour de nombreuses espèces et un corridor écologique pour leur déplacement

La végétation vieillit et peut chuter dans les cours d'eau, c'est ce que l'on appelle les **embâcles**. Ces enchevêtrements de végétaux dans les cours d'eau pourraient être répartis en 2 catégories :

- **Impact gênant** : les accumulations de végétaux peuvent barrer le lit des cours d'eau et accentuer les inondations. Ils peuvent également provoquer des érosions de berges ou encore fragiliser les infrastructures (ex : ponts)



- **Impact bénéfique** : la présence d'embâcles permet de diversifier les écoulements et les habitats du cours d'eau en servant de refuge à la faune. Elle peut permettre la création de cavités plus profondes dans le lit de la rivière et donc une diminution de la température de l'eau.

Au-delà des aspects esthétiques et paysagers, la gestion des embâcles doit être étudiée avant toute intervention. C'est dans cet objectif que les élus du syndicat se sont dotés d'un arbre de décision permettant d'objectiver les interventions de la collectivité suite à des événements climatiques exceptionnels.



Dans le cadre des Contrats Territoriaux des Milieux Aquatiques, le syndicat a ciblé des cours d'eau à restaurer. C'est le cas actuellement des travaux de restauration de la ripisylve et enlèvement d'embâcles qui se déroulent sur la Grande Briance, ou sur les ruisseaux de Chambrière et des Trois Arbres. Le syndicat se substitue alors aux propriétaires dans le cadre d'une déclaration d'intérêt général.

Toutefois, les propriétaires de parcelles en bord de cours d'eau restent **responsables** de son entretien selon l'article L215-14 du code de l'environnement. Les équipes du SABV restent à la disposition des propriétaires riverains afin de les accompagner dans les choix de gestion.

Toutes ces informations sont à retrouver sur : [www.syndicat-bassin-vienne.fr](http://www.syndicat-bassin-vienne.fr)

SYNDICAT D'AMENAGEMENT DU BASSIN DE LA VIENNE - EPAGE  
38 avenue du Président Wilson - 87700 AIXE SUR VIENNE  
05.55.70.77.17 - [contact@syndicat-bassin-vienne.fr](mailto:contact@syndicat-bassin-vienne.fr)  
[www.syndicat-bassin-vienne.fr](http://www.syndicat-bassin-vienne.fr) - [www.ile-de-chaillac.fr](http://www.ile-de-chaillac.fr) - [www.aufildelaglane.fr](http://www.aufildelaglane.fr)



## L'ACTUALITE DU PARC

« Nòstra vita s'inventa aquí »



### Retour sur 2024

Engagé dans une démarche de préservation des patrimoines naturels, culturels et paysagers, le Parc a poursuivi ses efforts **sur les milieux aquatiques**, notamment par la restauration de mares et la valorisation de zones humides. En matière de **biodiversité**, différents projets d'acquisitions de connaissance ont été menés sur les libellules, les moules perlières ou encore les chauves-souris.

### Un parc pour tous

En 2024, le Parc a également renforcé ses missions d'**accompagnement auprès des différents publics**. A titre d'exemples :

- **1420 ÉLÈVES** ont bénéficié d'animations gratuites pour découvrir les richesses du territoire
- **72 AGRICULTEURS** ont été accompagnés vers une meilleure prise en compte de l'environnement
- **68 FORESTIERS** ont été sensibilisés aux enjeux environnementaux et sociétaux du territoire
- **14 HÉBERGEURS** touristiques ont été accompagnés dans leur démarche de développement durable
- **12 CUISINIERS** scolaires ont été formés à une cuisine équilibrée, faite-maison, locale et de saison
- **9 ARTISANS D'ART** ont été accueillis en résidence pour tisser le lien entre paysage, culture et savoir-faire

Les collectivités quant à elles ont pu s'appuyer sur le Parc pour mener à bien leurs projets en matière de **transition énergétique, d'urbanisme ou encore de gestion de la ressource en eau**.

### Le saviez-vous ?

De par son appartenance au Parc, votre commune bénéficie d'une aide de l'État appelée «dotation aménités rurales». En 2024, cette aide s'est élevée à près de 1 million d'euros répartis sur l'ensemble des communes du Parc.



**Connaissez-vous le.s délégué.s Parc de votre commune ?** Renseignez-vous en mairie.

### En 2025, rejoignez le mouvement !

#### Participez au « Printemps sans tondeuse »

Cette année encore, le Parc invite tous habitants du Périgord-Limousin à laisser leur tondeuse au garage du 21 mars au 21 juin. L'objectif ? Assurer le gîte et le couvert aux nombreux insectes qui peuplent nos jardins et ainsi agir pour la préservation des pollinisateurs sauvages, maillons indispensables de la biodiversité et de notre agriculture locale.



#### Donnez votre avis sur l'avenir du Parc

Tous les 15 ans, le Parc revoit son plan d'action pour l'adapter aux nouveaux enjeux du Périgord-Limousin. La révision de ce document, appelé « Charte du Parc », est indispensable au renouvellement du label Parc et donc une étape essentielle dans la vie du territoire. Après une large phase consultation des habitants, élus et partenaires locaux, la rédaction de la nouvelle charte est en cours de finalisation. Elle sera par la suite diffusée au travers d'une consultation publique qui offrira à tous la possibilité de s'exprimer sur ce projet.

Rendez-vous dans quelques mois !

#### Restez informé.e



Inscrivez-vous à la newsletter du Parc, pour recevoir chaque mois un point sur les actualités du moment et sur les animations à venir.

➔ [pnr-perigord-limousin.fr/#newsletter](https://pnr-perigord-limousin.fr/#newsletter)

[www.pnr-perigord-limousin.fr](http://www.pnr-perigord-limousin.fr)  
info@pnrpl.com  
05 53 55 36 00



## Section départementale de l'OVS nouvelle aquitaine

13 Rue Auguste Comte - CS 92092 - 87070 LIMOGES

Siret : 412 109 670 00031- Code APE : 7120 B

Tél : 05 55 04 64 06 - Fax : 05 55 04 64 12

Mail : [fdgdon87@gmail.com](mailto:fdgdon87@gmail.com)

Votre collectivité adhère à la FREDON Haute-Vienne, section départementale de l'organisme à vocation sanitaire (FREDON Nouvelle Aquitaine) agréée par l'état pour le suivi des plans de luttes collectifs pour la protection des cultures.

Elle est chargée de la gestion des dangers sanitaires, avec 3 axes majeurs : la surveillance, la prévention et les luttes contre les organismes nuisibles, elle apporte son expertise pour la reconnaissance de ces organismes et le choix des méthodes de luttes.

Ses techniciens vous accompagnent dans la mise en place d'actions de lutte collective :

- Piégeage (ragondins, corneilles noires, corbeaux freux, pigeons Bizet feral) mise à disposition de cages pièges,
- Identification, formation et conseil de gestion sur les plantes exotiques envahissantes,

- Information et lutte sur les bios agresseurs (chenille processionnaire, cynips du châtaignier, ravageurs des végétaux)

- **Frelon asiatique : Campagne de piégeage des reines fondatrices à partir de février Mars, inscription au secrétariat de la mairie.**

### Régulation des populations de ragondins

Concernant la régulation des populations de ragondin, de nombreux individus circulent le long des cours d'eau, dans les étangs et impactent le milieu par des dégradations de berges et transmettent des maladies aux animaux d'élevage. Afin d'éviter une augmentation rapide de la population (un couple génère en deux ans 90 individus) une campagne de piégeage va être organisée sur la commune, les personnes intéressées peuvent s'inscrire au secrétariat de la mairie ou de la FREDON Haute-Vienne au 05 55 04 64 06.



## Pour l'Emploi et l'Autonomie des Jeunes 16-25 ans



### CONSEILS FORMATION PROJETS EMPLOI VIE

Vous avez moins de 26 ans ! La Mission Locale Rurale peut vous accompagner dans vos démarches et vos projets. **La Mission Locale Rurale de la Haute-Vienne intervient sur l'ensemble de la zone rurale du département : 175 communes, 12 Communautés de Communes, au service des jeunes du territoire.**

## MINI-BUS

### Mission Locale Rurale de la Haute-Vienne Au plus près des jeunes

**Pour aller plus loin et se rapprocher au plus près des jeunes sans solution et sans moyens de locomotion !**

La Mission Locale Rurale dispose d'un mini-bus aménagé pour vous accueillir et vous proposer un temps d'échange et de conseils. Vous y trouverez des informations sur nos services et toutes les solutions pour les jeunes.

*Cette action est co-financée par l'Union Européenne, l'Etat et la MSA.*



**05 55 70 45 74 / [contact@mlr87.fr](mailto:contact@mlr87.fr)**

**Des services et des propositions pour les jeunes !**

**VIE QUOTIDIENNE** : Permis de conduire, aide aux transports, aides financières, démarches liées au logement, accès aux droits et à la santé, aide aux démarches administratives, sports loisirs et culture ...des conseils de jeunes pour donner son avis...

**ORIENTATION** : Découverte de secteurs et métiers, des casques à réalité virtuelle... Immersions en entreprises et visites d'entreprises...

**FORMATION** : Droits à la formation, accès aux parcours de formation, financements ...

**EMPLOI** : Techniques de recherche d'emploi, Rencontres entreprises et employeurs, Offres d'emploi et offres en alternance, Parrainage, Contrat d'Engagement Jeune ...

## UNE QUESTION SUR LE LOGEMENT ?

*Pensez à l'ADIL 87 !*



**Vous êtes locataire du parc privé ou social, propriétaire occupant, propriétaire bailleur, accédant à la propriété, copropriétaire...**

**Vous souhaitez obtenir des informations juridiques, financières ou fiscales relatives à la location, l'achat, la vente, la construction, l'amélioration de l'habitat, la copropriété, l'investissement locatif, les relations de voisinage...**

- **Relations propriétaires-locataires** : contrat de location, droits et obligations, non décence du logement, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer, congés, diagnostics obligatoires...
- **Accession à la propriété** : prêts immobiliers, frais divers liés à une opération d'accession, assurances, actes de ventes, contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, garantie décennale et autres, réalisation d'études de financement personnalisées...
- **Copropriété** : assemblée générale, charges de copropriété, relations avec le syndic, travaux, règlement de copropriété, immatriculation des copropriétés ...
- **Relations de voisinage** : nuisances sonores, mitoyenneté, servitudes, ...
- **Urbanisme** : permis de construire, déclaration de travaux, lotissement...
- **Fiscalité immobilière** : investissement locatif, taxes d'urbanisme, TVA, impôts locaux, revenus fonciers, BIC, réductions d'impôts...
- **Amélioration de l'habitat** : aides financières et fiscales, prêts, contrats...

### Informations neutres et gratuites :

**adil**<sup>87</sup> **05 55 10 89 89**

28 avenue de la Libération – 87000 LIMOGES

**Horaires** : du lundi au vendredi 9h00 à 12h30 / 13h30 à 17h30

[www.adil87.org](http://www.adil87.org)

**DES PERMANENCES PRES DE CHEZ VOUS** : Ambazac, Bellac, Bessines, Châteauneuf-la-Forêt, Cussac, Eymoutiers, Magnac-Laval, Rochechouart, Saint-Junien, Saint-Léonard-de-Noblat, Saint-Yrieix-la-Perche, Caisse d'Allocations Familiales.

## UNA Ouest 87

*Un seul objectif : « Mieux vivre chez soi »*

1 300 clients nous font confiance, nos 160 intervenants formés et qualifiés les accompagnent au quotidien !

### Nos services à la cartes :



Accompagnement véhiculé

Bénéficiez de  
**50%**  
réduction ou  
crédit d'impôts



Assistance aux personnes



Entretien du domicile



Bricolage jardinage



Ateliers de convivialité



Assistance aux familles avec soutien de la CAF, assistance administrative du quotidien



Portage de repas\*

\*Selon secteur nous contacter

**Particulier employeur,  
notre service mandataire s'occupe de tout !**

UNA Ouest 87

10, bd de la République - 87200 Saint-Junien  
05 55 02 46 01 - [accueil@unaouest87.fr](mailto:accueil@unaouest87.fr)

**UNA recrute**

Plus d'infos sur  
[unasaintjunien.fr](http://unasaintjunien.fr)



**ASSOCIATION  
DES ACCIDENTÉS  
DE LA VIE  
de la HAUTE-VIENNE**

**LA FNATH 87  
UNE ASSOCIATION QUI REÇOIT, ÉCOUTE,  
CONSEILLE, ACCOMPAGNE ET DÉFEND SES  
ADHÉRENTS**

## **Section FNATH de ROCHECHOUART**

**Chez Madame Monique CIBERT - Présidente - 7 Allée de Montazeau - 87600 ROCHECHOUART**

Le 24 février 2024, les sections FNATH de ROCHECHOUART et ORADOUR/VAYRES – ST LAURENT/GORRE ont tenu leur assemblée générale. Un projet de fusion-absorption des sections FNATH de ROCHECHOUART et ORADOUR/VAYRES – ST LAURENT/GORRE a ensuite été soumis aux voix et adopté à l'unanimité.

Ainsi, le conseil d'administration de la section FNATH de ROCHECHOUART - ORADOUR/VAYRES – ST LAURENT/GORRE se compose désormais comme suit :

- Présidente → Monique CIBERT
- Trésorière → Huguette BOULESTIN
- Membres → Sylvie PELLEGRIN, Daniel BOUCHOULLE, Jean-Christophe RATINAUD, Jean-Louis ANDREAUX et Dominique CIBERT.

La FNATH 87 est une association assurant la défense juridique individuelle de ses adhérents dans ses domaines de compétences (l'accident de travail, la maladie professionnelle, la maladie, la longue maladie, l'invalidité, le handicap, le droit du travail, le droit des assurances, les prestations familiales, l'assurance chômage, les accidents de la voie publique, les accidents domestiques, la retraite... quel que soit le régime social - salariés, exploitants agricoles, artisans, commerçants, employés des fonctions publiques...).

La valeur ajoutée de la FNATH 87 a toujours été d'assurer un service de proximité à ses adhérents.

**Vous êtes victime d'un accident, vous êtes handicapé(e), malade ou invalide, la FNATH 87 est là pour faire valoir vos droits.**

Créée en 1921 au niveau national, la FNATH, association des accidentés de la vie, est reconnue d'utilité publique depuis 2005.

Au niveau départemental, la FNATH 87 œuvre depuis 1934, pour la défense de ses adhérents.

**2 juristes reçoivent, écoutent, conseillent, accompagnent, défendent et entreprennent avec les adhérents les démarches nécessaires afin de faire valoir leurs droits.**

Bénéficiez-vous bien de tous vos droits ?

Pour répondre à cette question, n'hésitez pas à solliciter un entretien avec une juriste soit par téléphone, soit en présentiel ; pour ce faire, les personnes (adhérentes et non adhérentes) sont invitées à prendre rendez-vous au 05 55 34 48 97 du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

**Pour tout renseignement, n'hésitez pas contacter :**

– la Présidente de la section, Monique CIBERT au 06 61 63 19 15

**ou**

– la Trésorière de la section, Huguette BOULESTIN au 06 27 60 54 10

**ou**

– le groupement de la Haute-Vienne FNATH 87  
6 Av du Président Sadi Carnot – 87350 PANAZOL  
05 55 34 48 97 - [fnath.87@orange.fr](mailto:fnath.87@orange.fr)





## ANNUAIRE DES SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES Ouest Limousin

contact@ouestlimousin.com  
05 55 78 84 07  
www.ouestlimousin.com

### ENFANCE - JEUNESSE

#### Enfance

cohesion-sociale@ouestlimousin.com .....06 85 92 41 80

#### Crèches

Les Petits Filous, Saint-Laurent-sur-Gorre  
lespetitsfilous@ouestlimousin.com .....05 55 48 10 10

L'Île aux trésors, Cussac  
lileauxtresors@ouestlimousin.com .....05 19 99 24 47

#### Lieu d'Accueil Enfants Parents

La Planète du Petit Prince, Saint-Mathieu  
laep@ouestlimousin.com

#### Relais Petite Enfance

Les P'tits Ram'heures, Saint-Laurent-sur-Gorre  
lesptitsramheures@ouestlimousin.com .....05 55 00 18 02

Au Pays de Gulliver, Champspac  
aupaysdegulliver@ouestlimousin.com .....05 55 12 10 90

#### Jeunesse

jeunesse@ouestlimousin.com .....05 55 48 19 21 / 06 77 50 16 53

#### Accueils de loisirs

Les Hironnelles, Cognac-la-Forêt .....06 70 51 30 55  
leshironnelles@ouestlimousin.com .....05 55 03 52 83

La Clé des Champs, Maisonnais-sur-Tardoire .....06 76 79 36 93  
lacleschamps@ouestlimousin.com .....05 55 58 01 04

Les Écureuils, Saint-Laurent-sur-Gorre .....06 71 83 64 76  
lesecoreuils@ouestlimousin.com .....05 55 00 18 02

#### Garderies et activités périscolaires

periscolaire@ouestlimousin.com .....05 55 48 19 21

#### Adolescents

Jeun's Club, Oradour-sur-Vayres et Jeun's Sports, Saint-Laurent-sur-Gorre  
jeuns.club@ouestlimousin.com .....06 74 56 36 24

### ENVIRONNEMENT

#### Service Public d'Assainissement Non Collectif - SPANC

spanc@ouestlimousin.com .....05 55 48 19 24

#### Collecte des ordures ménagères

om@ouestlimousin.com .....05 87 33 00 73

Retrouvez nous sur les réseaux sociaux!

Facebook : @ouestlim

Instagram : @ccouestlim



### SOCIAL

#### Centre Intercommunal d'Action Sociale - CIAS

cias@ouestlimousin.com  
Point-écoute .....05 55 48 93 90

#### Maison de retraite Dins Lou Pélou (EHPAD)

3, rue du Fromental - 87150 Cussac  
ehpadcussac@wanadoo.fr .....05 55 70 91 54

#### Résidence Services des Feuillardiers

3, rue du Fromental - 87150 Cussac .....05 55 70 91 54

### SPORTS, TOURISME, CULTURE

#### Sports

sports@ouestlimousin.com .....05 55 48 19 22 / 06 70 95 01 14

#### Tourisme

<http://www.tourisme-ouestlimousin.com/>  
tourisme@ouestlimousin.com

Accueil d'Oradour-sur-Vayres .....05 55 78 22 21  
Accueil de Saint-Laurent-sur-Gorre .....05 55 00 06 55  
La Boutique des Créateurs .....05 55 78 22 21

#### Lecture publique

<https://cc-ouestlimousin.reseaubibli.fr/>  
mediatheques@ouestlimousin.com  
Saint-Laurent-sur-Gorre .....05 55 48 18 18  
Cussac .....05 55 00 44 34  
Oradour-sur-Vayres .....05 55 78 14 37  
Cognac-la-Forêt .....05 55 77 49 78  
Marval .....05 44 22 97 19  
Saint-Mathieu .....05 55 09 81 44

#### Conseiller numérique aux médiathèques

anthony.lebourg@conseiller-numerique.fr .....05 55 48 18 18

#### Culture, Vie Associative

associations@ouestlimousin.com .....06 87 53 29 90

### AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

#### Développement Economique

n.riviere@ouestlimousin.com .....07 50 56 57 51

#### Communication

communication@ouestlimousin.com .....05 55 78 11 88

#### Numérique

conseiller-numerique@ouestlimousin.com .....05 55 48 18 18 / 07 67 99 26 24

## Lieu d'Accueil Enfants-Parents

### La planète du Petit Prince

**Depuis 2007, la Communauté de Communes a ouvert un Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) à Saint-Mathieu. Mais savez-vous ce qu'est un LAEP exactement ?**

### Le LAEP, c'est quoi ?



Un Lieu d'Accueil Enfants-Parents c'est un espace qui accueille gratuitement et librement, sans inscription, les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un parent, d'un grand-parent ou d'un adulte référent. Les futurs parents sont aussi les bienvenus.

Des professionnels formés à l'écoute vous accueillent dans un espace convivial de rencontre, de dialogue et de jeux, aménagé spécialement pour les jeunes enfants.

### La planète du Petit Prince, le LAEP de Saint-Mathieu

Sur la planète du Petit Prince, vous serez accueillis par Janka et Marie-Charlotte tous les mercredis de 9 h à 12 h y compris pendant les vacances scolaires.



Chantal Chabot  
5<sup>e</sup> vice-présidente  
*Enfance, jeunesse et sport*

La Planète du Petit Prince a trois objectifs principaux :

- Ouvrir les enfants à la socialisation et offrir aux parents un moment privilégié avec leur petit dans un lieu dédié en dehors de la maison.
- Créer des moments d'échanges entre parents.
- Développer la créativité des tout-petits par le jeu et les activités manuelles et leur permettre d'expérimenter la séparation en toute sécurité.

Ces trois objectifs ont été définis dans le but de répondre au mieux aux besoins et aux problématiques rencontrées par les parents du territoire.

### Votre enfant pourra profiter d'un espace de jeux adapté :

- Des jouets, un toboggan et une piscine à balle
- Un espace de motricité
- Des feutres, de la peinture, de la pâte à modeler : tout pour développer sa créativité
- Des livres prêtés par les médiathèques du territoire et renouvelés régulièrement

### Nouveauté

A partir de janvier 2025, le LAEP sera ouvert tous les 1<sup>er</sup> mercredis du mois à la mairie de Saint-Auvent et les autres mercredis à Saint-Mathieu.

### Contacts

LAEP - La Planète du Petit Prince  
laep@ouestlimousin.com

Les P'tits Ram'heures - Saint-Laurent-sur-Gorre  
lesptitsramheures@ouestlimousin.com  
05 55 00 18 02

Au Pays de Gulliver  
Champsacaupaysdegulliver@ouestlimousin.com  
05 55 12 10 90



## Relais Petite Enfance

Les p'tits Ram'Heures | Au Pays de Gulliver

**Sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes, 2 Relais Petite Enfance sont à votre disposition. Ce sont des lieux d'information, de rencontre et d'échange destinés aux assistantes maternelles, aux parents et aux enfants.**

### Un RPE, c'est quoi ?

Relais Petite Enfance, c'est le nouveau nom des Relais d'Assistants Maternels. Les parents et futurs parents peuvent y bénéficier d'un accompagnement gratuit et d'informations sur les différents modes d'accueil. Les assistantes maternelles y trouvent un soutien dans leur pratique quotidienne et des conseils sur leurs droits.

### Les RPE du territoire Ouest Limousin

#### Pour les assistantes maternelles

En plus des espaces de jeux libres adaptés aux tout-petits, les animatrices, en collaboration avec les assistantes maternelles, proposent des activités d'éveil en collectif pour favoriser la socialisation de l'enfant.

Des ateliers thématiques sont proposés aux assistantes maternelles pour les aider à évoluer dans leur métier. Une occasion pour elles de se rencontrer et d'échanger sur leur pratique.

### Les permanences administratives

Les 2 animatrices des RPE de la collectivité proposent des permanences :

- Pour informer les parents sur les différents modes de garde et les accompagner dans leur rôle de parents employeurs.
- Pour informer les assistantes maternelles sur leurs droits et leurs devoirs et leur donner des conseils pédagogiques ainsi que sur le développement de l'enfant.

Ces permanences ont lieu les lundis, mardis et jeudis de 13 h 30 à 17 h à Saint-Laurent-sur-Gorre et les mardis et jeudis de 13 h 30 à 17 h ainsi que les vendredis des semaines paires de 8 h 30 à 12 h 30 à Champsac.



**« Au Relais  
Petite Enfance  
on vient partager  
un moment  
entre pairs,  
qu'on soit adulte  
ou enfant »**

**Marie Charlotte VIGNERESSE**  
Responsable -  
Les p'tits Ram'Heures

# PORTAGE DE REPAS À DOMICILE !



**Le portage de repas est un service proposé par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) Ouest Limousin à destination des personnes en situation de dépendance.**

Si vous êtes en incapacité de préparer vos repas, le portage de repas est là :

- Il contribue au maintien à domicile des séniors.
- Il assure un lien social.
- Il permet de conserver une alimentation variée, équilibrée et adaptée à votre régime.

Tous les plats sont préparés dans les cuisines de l'EHPAD Dins Lou Pelou à Cussac et sont livrés à votre domicile toute l'année ou ponctuellement en fonction de vos besoins.

## Et concrètement, comment ça se passe ?

Le service de portage de repas est destiné à toutes les personnes en situation de dépendance qu'elle soit temporaire ou permanente. Vous pouvez en profiter à tout âge.

Pour en bénéficier, il vous suffit de réserver vos repas auprès de Véronique et d'Arlette. Il vous faudra remplir une fiche d'accueil et signer le règlement intérieur puis vous recevrez vos repas directement à votre domicile.

Arlette vous livrera les lundis, mercredis et vendredis tout au long de l'année. Le repas est au prix de 9,99 €

livraison comprise. En fonction de votre situation, des aides financières peuvent vous être apportées.

Rapprochez-vous de votre caisse de retraite ou du conseil départemental pour plus de renseignements.

Le service de livraison peut-être interrompu à tout moment. Un simple appel de votre part suffit pour le remettre en place.



## Contact

Vous ou quelqu'un de votre entourage pourrait être intéressé ?

N'attendez plus et contactez le service !

06 47 00 54 79 ou 05 55 48 93 90

[cias@ouestlimousin.com](mailto:cias@ouestlimousin.com)

**cias OUEST  
Limousin**  
centre intercommunal  
d'action sociale



## Immobilier d'entreprise

### **Votre entreprise est implantée sur le territoire Ouest Limousin ?**

Nous mettons en place une aide pour vos opérations d'investissement immobilier



Construction, rénovation ou agrandissement de bâtiments industriels, artisanaux, commerciaux, tertiaires ou touristiques



Réparations ou rénovations partielles



Gros oeuvres et aménagements intérieurs

**Aidons les entreprises du territoire dans leur effort de développement**

**POUR CONNAITRE TOUTES LES MODALITÉS, CONTACTEZ-NOUS !**



05 55 78 84 07



LA MONNERIE 87150, CUSSAC



direction@ouestlimousin.com



**OUEST  
Limousin**  
communauté de communes

**West Limousin** communauté de communes  
**LE CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS 2025 !**  
[om@ouestlimousin.com](mailto:om@ouestlimousin.com) - 05 55 78 84 07  
 PENSEZ À SORTIR VOTRE BAC LA VILLE DE LA COLLECTE ORADOUR-SUR-VAYRES

● Avenue Bernard de Ventadour, Avenue du 8 Mai 1945 jusqu'au carrefour Route des Ages, Les Brosses, Les Maronniettes, La Chenin, Les Chouettes, Cité des Mottes, Chemin des Mottes, Fougeras, Villeneuve, La Pouge, Chez Fiateau, Chez Lacroix, La Tamanié, Les Chalards  
 ● La Monnerie, Les Bordes, Les Arcis, Les Ages, La Morelle  
 ● Les Ronces  
 ● Le Bourg et autres villages

### Janvier

L	M	J	V	S	D
30	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11
13	14	15	16	17	18
20	21	22	23	24	25
27	28	29	30	31	

### Février

L	M	J	V	S	D
				1	2
3	4	5	6	7	8
10	11	12	13	14	15
17	18	19	20	21	22
24	25	26	27	28	

### Mars

L	M	J	V	S	D
				1	2
3	4	5	6	7	8
10	11	12	13	14	15
17	18	19	20	21	22
24	25	26	27	28	29
31					

### Avril

L	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5
7	8	9	10	11	12
14	15	16	17	18	19
21	22	23	24	25	26
28	29	30			

### Mai

L	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	
5	6	7	8	9	10
12	13	14	15	16	17
19	20	21	22	23	24
26	27	28	29	30	31

### Juin

L	M	J	V	S	D
					1
2	3	4	5	6	7
9	10	11	12	13	14
16	17	18	19	20	21
23	24	25	26	27	28
30					

### Juillet

L	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5
7	8	9	10	11	12
14	15	16	17	18	19
21	22	23	24	25	26
28	29	30	31		

### Août

L	M	J	V	S	D
				1	2
4	5	6	7	8	9
11	12	13	14	15	16
18	19	20	21	22	23
25	26	27	28	29	30
31					

### Septembre

L	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5
8	9	10	11	12	13
15	16	17	18	19	20
22	23	24	25	26	27
29	30				

### Octobre

L	M	J	V	S	D
		1	2	3	4
6	7	8	9	10	11
13	14	15	16	17	18
20	21	22	23	24	25
27	28	29	30	31	

### Novembre

L	M	J	V	S	D
				1	2
3	4	5	6	7	8
10	11	12	13	14	15
17	18	19	20	21	22
24	25	26	27	28	29
30					

### Décembre

L	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6
8	9	10	11	12	13
15	16	17	18	19	20
22	23	24	25	26	27
29	30	31	1	2	

Jours Fériés



Durant l'année 2024, nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouvelles associations, comme la chorale « Chœur de Tardoire » et de nouvelles activités ont vu le jour, telles les randonnées du jeudi matin qui remportent un franc succès. Les événements et festivités sont également nombreux et variés au fil des mois.

Nous ne pouvons que nous réjouir de la présence d'un tel tissu associatif car il constitue un atout considérable dans la vie de notre commune.

Dans le chapitre qui suit, intitulé « Associations : Le mot des Président(e)s » vous trouverez leur bilan de l'année écoulée et leurs projets pour 2025.

Avant cela, je souhaite souligner à quel point l'ensemble du Conseil Municipal témoigne chaque année de sa volonté d'accompagner nos associations, notamment en votant à l'unanimité les subventions allouées, qui l'an dernier, représentaient plus de 65 000 €.

Je souhaite également attirer l'attention sur l'investissement apporté par l'ensemble du personnel communal (agents techniques et secrétaires) et des élus qui œuvrent pour préparer, accompagner et favoriser la réussite des manifestations.

Leurs actions représentent un temps considérable qu'on ne peut négliger.

Et enfin, n'oublions pas que l'engagement de la commune, c'est aussi l'ensemble des dépenses réalisées pour entretenir, réparer, chauffer et éclairer les espaces communaux mis à disposition des associations, gratuitement ou non, ou encore remplacer le matériel devenu obsolète ou irréparable.

Merci à tous!

**Richard SIMONNEAU**





## Comité local d'Oradour-sur-Vayres, Cussac, Saint-Mathieu de l'ANACR, (Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(es) de la Résistance)

### 1944, la Libération

En 2024, la France a commémoré la libération du territoire national par les Alliés américains, anglais, français, débarqués en Normandie. Plus tard, ce fut le débarquement en Méditerranée appuyé par les "indigènes de la République" (population des colonies françaises d'Afrique) qui furent décisifs lors de la prise de Monte Cassino.

Autour de ces célébrations, la Panthéonisation de Missak Manouchian et de ses camarades a fait de ces immigrés des Français par le peloton d'exécution.

En Limousin, notre comité local de l'ANACR a rendu hommage aux morts tombés lors de la bataille de la gare d'Oradour-sur-Vayres. Faire vivre la mémoire de la résistance est l'objectif de notre association qui, après la disparition des anciens combattants, se transforme en association des Amis de la Résistance.

Le livre d'un enseignant Limougeaud (Nicolas Lestieux, agrégé

d'Histoire) s'intéresse à cette bataille de la gare d'Oradour-sur-Vayres. Avec méthode, il nous éclaire mieux en retraçant la chronologie des faits. C'est un apport précieux pour la connaissance de l'ensemble de ces événements.

Dans la forêt de Boubon de Cussac, autour des trous du maquis ou à la gare d'Oradour-sur-Vayres ainsi que sur les chemins de la résistance à Gaboureau sur Champagnac-la-Rivière, venez participer avec nous à l'entretien de la mémoire de la Résistance.

En 2025, la commémoration des combats de la bataille de la gare d'Oradour-sur-Vayres aura lieu le samedi 19 juillet 2025, à 11 heures 30, à la stèle érigée en la mémoire des sept résistants tombés face à l'occupant nazi.



**Pour le Comité, le Président, Claude PAULIAT**

## APE – Association des Parents d'élèves

Les écoliers ont fait leur rentrée et l'Association des Parents d'Elèves aussi! C'est une nouvelle année scolaire qui a commencé avec, d'abord, l'Assemblée Générale qui fut l'occasion de constituer un nouveau bureau avec Sandra Esnard (Présidente), Charlotte Lucyk (Vice-présidente), Elodie Arial (Secrétaire), Angélique Sellier (Trésorière) et Fiona Quinton (trésorière adjointe) et l'occasion de faire le point sur l'année scolaire écoulée.

C'est donc avec des idées nouvelles, une motivation toujours au rendez-vous que l'association reprend du service cette année encore pour offrir aux enfants des moments de partage, de fêtes et de convivialité!

Notre planning associatif a commencé dès le mois d'octobre avec la récolte de châtaignes.

M. Deonchias, propriétaire de ce joli site naturel nous a gracieusement ouvert ce dernier et nous lui en sommes reconnaissants car l'intégralité de la vente de ces fruits automnal sera au profit de l'APE.

Lors de cette cueillette dominicale, 372 kg de châtaignes ont été ramassés, un beau butin dont nous sommes fiers!

Pour Halloween, nous avons souhaité organiser de nouveau, une balade monstrueusement sucrée, qui, une fois encore a remporté un franc succès!

Nous remercions les habitants et les commerçants d'avoir joué le jeu et d'avoir participé à la réussite de cette soirée!

Nous étions présents au marché de Noël du dimanche 1<sup>er</sup> décembre organisé par l'association Oradour-en-fleurs et avons, en collaboration avec l'école, organisé un concours de dessins ainsi qu'une vente de créations de Noël, tout cela agrémenté de plaisirs sucrés tels que des brochettes de bonbons!

**Nous prévoyons une année 2025 riche en actions afin d'aider au financement des projets et sorties scolaires de nos enfants avec notamment :**

- un concours de belote courant février
- une présence à la manifestation des "Belles d'hier et d'aujourd'hui" avec la vente de gourmandises
- un loto comprenant une partie enfants le samedi 29 mars
- une vente de madeleines Bijou en avril
- un après-midi jeux de société
- notre traditionnelle kermesse pour clôturer l'année scolaire!

Nous vous attendons nombreux sur ces manifestations!

N'hésitez pas à nous suivre sur notre page Facebook: "**APE Oradour-sur-Vayres**" pour vous tenir informés de nos actions et n'hésitez pas à nous écrire : [ape.osv@outlook.fr](mailto:ape.osv@outlook.fr), nous sommes toujours preneurs d'idées nouvelles!



**Le bureau de l'APE**





## Rires et Loisirs

Tout d'abord, l'association Rires et Loisirs tient à souhaiter la bienvenue aux nouveaux adhérents.

Des changements ont été effectués cette année. En effet, les travaux de réhabilitation de la salle Cité Prévost en dojo nous ont astreints à trouver d'autres lieux pour nos différents ateliers, yoga, gymnastique, fitness, ce qui a été fait avec la coopération de la municipalité qui nous prête la salle Robert Morange et le TTO, leur salle.

Après diverses réunions, un planning d'occupation du nouveau dojo a été établi et nous devrions pouvoir y accéder de nouveau.

Une nouvelle activité a vu le jour en 2024, il s'agit de l'Atelier Randonnée. Une randonnée mensuelle est organisée le dimanche matin mais surtout, une randonnée adaptée encadrée par une infirmière de l'association Azalée a lieu tous les jeudis matins à 9 h 30 au départ de la Voie Verte. Ces randonnées sont préparées par MM. Jean-Jacques LEONARD, Yves FRICONNET et Mme Valérie PORTIER.

Un atelier Yoga a été organisé tous les jeudis soirs de 18 h 30 à 20 h 30 et est assuré par Mme Mélanie RUSCICA.

Les différentes manifestations organisées fin 2023, la randonnée octobre Rose, la soirée Moules / Frites, ont rencontrées un succès certain.

La Fête Interassociations organisée tous les ans au mois de juin ne sera pas reconduite en l'état en 2025. En effet, elle demande du travail et de l'investissement pour les bénévoles mais est très décevante en ce qui concerne la participation l'après-midi de certaines associations et des habitants d'Oradour, seul le repas du soir, au vu du nombre des convives, redonne le sourire aux bénévoles. En conséquence, cette journée sera uniquement marquée par un repas champêtre dans le parc de la mairie suivi par le feu de la Saint Jean et une soirée dansante.

Le Téléthon 2023 nous a permis de verser 3 625,80 euros à l'AFM

et 670 euros en dons au 3637 et sur internet ce qui nous place à la 3<sup>e</sup> place des communes de moins de 2 000 habitants de Haute-Vienne ayant participé à cet événement.

Les manifestations organisées en 2024, notamment le loto le 18 février et le marché fermier du 18 juillet où nous étions présents avec notre buvette et notre stand de frites ont rassemblé un public nombreux.

Suite à l'assemblée générale qui s'est tenue le 27 septembre 2024, le bureau de Rires et Loisirs reste inchangé et se compose comme suit :

- *Présidente* : Mme WAFLART Annie
- *Trésorière* : Mme GIRAUDEAU Lucienne
- *Trésorière Adjointe* : Mme RAW Colette
- *Secrétaire* : Mme COULON-PILLOT Josette
- *Secrétaire Adjointe* : Mme LEMOINE Christelle

### Nous vous donnons rendez-vous :

- le 18 janvier, salle du conseil pour partager la galette des rois
- le 15 février, salle Robert Morange pour le loto
- le 22 mars, salle Robert Morange pour un spectacle "Revue Prestige"
- le 21 juin, parc de la mairie pour un repas champêtre suivi du feu de la Saint Jean et d'une soirée dansante
- En juillet, pour le marché fermier
- En décembre, pour la vente d'objets fabriqués par l'atelier des Petites Mains et Couture

Le bureau de Rires et Loisirs est ouvert les mardis, mercredis et vendredis matins de 9 heures 30 à 12 heures 30, vous y êtes les bienvenus.



## Le Comité des Fêtes

C'est sous un soleil radieux que s'est déroulée notre traditionnelle Fête Patronale en juillet dernier. Un événement qui a, une fois de plus, rassemblé les habitants d'Oradour-sur-Vayres mais également un public de connaisseurs, autour de valeurs de partage et de convivialité.

Le Comité des Fêtes, fidèle à ses engagements, a joué un rôle central dans l'organisation de ces 4 jours de festivités. Grâce à l'implication de ses nombreux bénévoles, les activités diverses ont pris une part importante dans cet événement. Un défi que l'association relève chaque année, des ambitions grandissantes et une reconnaissance nourrie par un public omniprésent.

L'édition 2024, c'est un corso fleuri marqué par une densité exceptionnelle, des chars majestueux aux couleurs des Jeux Olympiques. Musicalement, tout était réuni pour donner à ce défilé une note de fraîcheur et de gaieté. Une belle diversité des groupes présents ce dimanche après-midi qui ont une fois de plus partagé des moments forts avec la foule !

La Foire du Trône en Limousin marque aussi son empreinte par ses nombreuses attractions, de la traditionnelle pêche aux canards aux manèges à sensations et se termine toujours par un spectacle pyrotechnique, un rendez-vous reconnu de toute une région, à en juger cette année encore par une forte fréquentation.

L'investissement des bénévoles est à souligner, tant il est précieux et important.

Le bénévolat, un moteur essentiel. C'est le cœur battant de notre association. Il permet de maintenir un lien social fort au sein de notre commune.

N'hésitez pas à franchir notre porte, à porter de nouvelles idées, à créer des souvenirs et à partager une belle aventure.

Et c'est aussi dans un contexte où les festivités ont du mal à maintenir leurs activités. Le soutien et l'initiative de la municipalité sont essentiels. Sans l'engagement de chacun, notre fête ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui.

Nous remercions toutes ces personnes qui œuvrent pour le maintien de cette belle manifestation.

Nous souhaitons une année 2025 aussi riche et festive. Quelques beaux projets pour le printemps sont planifiés (loto, spectacle, animations, ...)

<https://www.facebook.com/comitedesfetes.oradour>

**Le Président,  
Olivier MAZEIRAS**



## Football Club du Canton d'Oradour-sur-Vayres

Un nouveau bureau a été élu à l'Assemblée Générale du 16 juin 2024 avec très peu de modifications par rapport à l'année précédente, mais une réorganisation au niveau des tâches. Merci à tous les dirigeants, bénévoles et responsables d'équipes qui ont souhaité poursuivre l'aventure et bienvenue aux nouveaux.

L'équipe A seniors garçons se maintient en championnat départemental 2 et a été en demi-finale du challenge du district. L'équipe B en D4 monte en 3<sup>e</sup> division départementale. N'oublions pas les vétérans qui jouent le vendredi soir pour leur plaisir et qui renforcent les équipes seniors le dimanche si besoin.



L'équipe féminine à 11 n'a pas pu se maintenir en régionale 2 et l'équipe à 8 termine 3<sup>e</sup> de sa poule et a disputé la finale de la coupe de la Haute-Vienne.

Plusieurs manifestations ont été organisées: Journée cohésion à l'espace Hermeline à Bussière-Galant, 2

lotos, galette des rois, tournois, voyage à Bordeaux pour l'école de foot, tombola de fin de saison. Tout cela grâce à la mise à disposition et à l'entretien des installations par les municipalités, l'accompagnement de nos sponsors, donateurs.

La saison 2024/2025 a repris dans de bonnes conditions.

Nous avons des équipes dans toutes catégories d'âge. Tous les garçons ou filles de plus de 5 ans qui veulent pratiquer le football seront les bienvenus.



**Vous voulez participer à la vie du FCCO comme dirigeant, bénévole, accompagnateur d'équipe, n'hésitez pas à contacter:**

**Nicolas PAILLOT : 06 26 88 10 08**

**Marine LEYSSENNE : 07 86 83 93 52**





**L'Association Agréée pour la Pêche et la Protection des milieux aquatiques (AAPPMA) La Tardoire** regroupe les communes de Cussac, Oradour-sur-Vayres, Saint-Bazile et de Champagnac la Rivière.

Cette année nous bénéficierons à nouveau du parcours de loisirs entre l'ancienne usine EPI et l'écluse des Âges sur lequel la Fédération

effectuera des déversements réguliers de truites. Pour l'ouverture 2025, nous continuerons à déverser des truites Arc-en-ciel sur les différents parcours offerts par La Tardoire.

L'année 2024, nous avons organisé un concours de pêche à Saint-Bazile et un à Cussac, un concours de Pétanque à Saint-Bazile.

Nous avons également participé à une journée en collaboration avec le magasin Kiriél sur le thème de la pêche.

Nous avons réalisé une sortie nettoyage sur le parcours de loisirs et allons poursuivre ce programme sur l'année 2025.

L'association, composée d'une trentaine de membres bénévoles, se réunit 4 fois par an. L'Assemblée Générale ordinaire aura lieu le 23 février 2025 à la salle des fêtes d'Oradour-sur-Vayres, un mois avant l'ouverture de la première catégorie en mars 2025.

Nous tenons à remercier la municipalité pour leur aide et allons aménager notre nouveau local de pêche en début d'année 2025.

Vous pouvez suivre les activités de notre association sur la page Facebook La Tardoire.

Attention, pour pratiquer la pêche sur les cours d'eau ou les plans d'eau gérés par la Fédération, il faut se munir d'une carte de pêche en vente auprès de nos dépositaires habituels : la boulangerie Boulesteix à Champagnac, Bricomarché à Cussac, Agri-conseil Kiriél et le Tabac-Pressé « Le Celtic » à Oradour-sur-Vayres ou directement sur internet : <http://www.cartedepeche.fr/>

N'oubliez pas de consulter la réglementation dans la brochure qui vous sera remise avec votre carte de pêche ou téléchargeable sur le site de la Fédération départementale <http://www.federation-peche87.com/>.

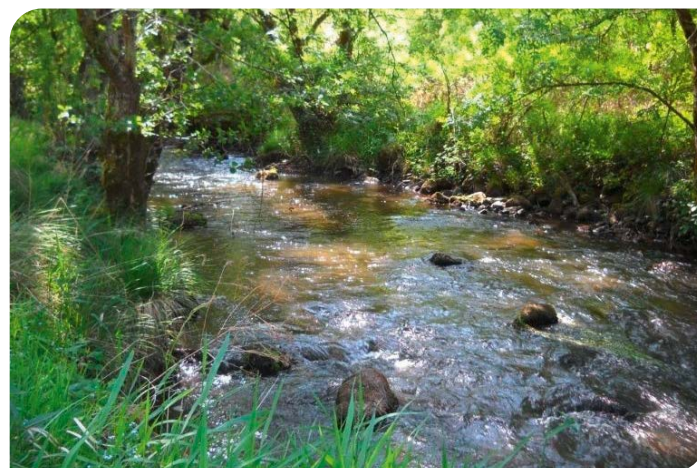
Les recommandations d'usage : respectez les quotas et la réglementation. Préservez les truitelles et surtout soyez respectueux des lieux que vous traversez. La correction veut que vous refermiez les clôtures et la courtoisie envers les autres pêcheurs et les propriétaires riverains est de rigueur!

**Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter :**

**Président : Jean-Jacques Lévêque - 06 77 30 82 38**  
[j-jacquesleveque@wanadoo.fr](mailto:j-jacquesleveque@wanadoo.fr)

**Fédération de la Haute-Vienne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique : 05 55 06 34 77**

**Agence Française de la Biodiversité (Police de l'eau) : 05 55 06 32 71**



## Club de tarot : Oradour-sur-Vayres - Saint-Mathieu

Notre club qui compte une cinquantaine de membres dont 50 % de femmes est ouvert à tous. Nous sommes heureux d'accueillir de nouvelles personnes sachant déjà jouer mais aussi les débutants qui veulent découvrir ce jeu de cartes.

**Nous nous réunissons trois fois par semaine :**

Le mardi à Oradour-sur-Vayres, salle des Aînés, de 14 h à 18 h

Le jeudi à Saint-Mathieu, à l'ancienne poste, de 20 h à 23 h

Le vendredi à Saint-Mathieu, à l'ancienne poste, de 14 h à 18 h

Tout au long de l'année, nous organisons d'autres activités comme des repas, un concours et des voyages. En septembre, nous avons visité le volcan de Lemptégy et monté en haut du Puy-de-Dôme.

Notre Assemblée Générale, qui s'est déroulée le 1<sup>er</sup> octobre en présence de Madame LEMOINE, adjointe au maire d'Oradour-sur-Vayres, a été l'occasion de récompenser nos gagnants de l'année, de mettre à l'honneur nos adhérentes et de remettre à chacun de nos membres un coffret cadeau.

Rejoindre notre club c'est vous faire partager notre passion du tarot mais surtout passer des moments d'échanges et de convivialité.

**N'hésitez pas à venir nous voir ou à nous contacter au 05 55 00 37 53.**

**Le Président**  
**Albert CHEYROUX**



## Vélo-Club des Feuillardiers

Le Vélo-Club a été créé le 10 octobre 2018, il a pour objet la pratique du vélo, la promotion de l'image du cyclisme, l'organisation de manifestations amicales, récréatives et sportives autour du cyclisme et pédestre.

Nous avons organisé le 21 juillet, le grand prix de Cussac. Cette épreuve était réservée à l'Open 2/3, Access 1/2/3/4, U17 = 18 et 19 ans et U15 = 16 et 17 ans.

Le 29 juillet s'est déroulé le Prix Souvenir Eugène Fourgeaud épreuve de 1<sup>re</sup> catégorie qui a lieu dans le cadre de la Fête du Trône. Cette épreuve a connu un franc succès au niveau, sportif avec une participation stable.

Le 19<sup>e</sup> trophée des Feuillardiers de cyclo-cross a eu lieu le 24 novembre sur le très exigeant circuit des Chapelles.

Pour 2025, le Vélo-Club des Feuillardiers organisera l'épreuve de Cussac et le prix Souvenir Eugène Fourgeaud qui se déroulera lors de la Fête du Trône.

Pour les 20 ans du cyclo-cross, le Vélo-Club envisage d'organiser le championnat Nouvelle-Aquitaine.

Pour ces épreuves les dates restent à définir.



Nous remercions nos sponsors, la municipalité, le conseil départemental ainsi que nos amis bénévoles et signaleurs, sans eux rien ne serait possible.

**Le Président,  
Jean-Claude CUSSAGUET**

## Le club des aînés "Les Amis de la Gaieté"

L'Assemblée Générale du club s'est tenue le 14 janvier 2024, suivie de sa traditionnelle galette des rois.

Notre club adhère à l'association "Généralisations Mouvement" qui compte 500 000 adhérents au plan national. Généralisations Mouvement propose et organise diverses activités (repas, voyages, jeux, concours...). Les adhérents peuvent bénéficier d'avantages économiques et d'offres privilégiées auprès de ses partenaires (santé, prévention, vie quotidienne, voyages...)

**Le 12 mars :** le club a fêté ses 50 ans - repas Choucroute

**Le 4 juin :** Excursion : Brantôme et ses environs

**Le 27 juin :** Pique-nique

**Le 19 septembre :** Excursion : Domme et Château des Milandes

**Le 14 novembre :** repas de fin d'année

Tous les jeudis après-midi, nos adhérents ont eu la possibilité de se rencontrer pour passer d'agréables moments (belote, scrabble, autres jeux...) suivis de l'incontournable goûter.



Avec l'UNA Ouest 87, Aide à domicile, poursuite de différentes activités :

- Atelier "activité physique et bien-être". Ces séances sont dispensées par l'Association Siel Bleu spécialisée dans le maintien physique du bien-être adapté aux personnes âgées.
- Code de la route
- Ateliers ludiques (jeux, loisirs créatifs...)
- Sophrologie (les participants de notre club se joignent à ceux de Cussac)

L'année 2025 débutera par l'Assemblée Générale suivie de sa traditionnelle galette des rois, le dimanche 12 janvier.

Le calendrier festif reste à définir.

**La Présidente, Régine NICOLAS - Tél : 05 55 78 29 44**

## L'ACCA Oradour-sur-Vayres



### L'ACCA a pratiquement réalisé son plan de chasse 2023/2024.

Le ball-trap du 24/05/24 au 26/05/2024 a connu un franc succès avec un bon repas de cervidés. Sans oublier de remercier toutes les petites mains pour cette manifestation qui œuvrent depuis des mois pour sa préparation et la mairie pour le terrain.

L'Assemblée Générale s'est tenue le 22 juin 2024 où s'est voté le règlement intérieur qui n'a pas changé, les comptes et la préparation de la prochaine saison de chasse.

Le plan de chasse a dû être évalué à la baisse pour la saison 2024/2025 concernant les cervidés. 3 comptages lièvres ont été effectués sur le territoire. Les parcours sont identiques tous les ans (2 circuits). On a pu constater un bon nombre de lièvres sur la commune ainsi que des chevreuils, des renards et des blaireaux. Les sangliers eux se faisant plus discrets. Une baisse a été constatée pour les cervidés (1 seule biche a été vue).

Suite à des dégâts de blaireaux dans des parcelles agricoles et au vu de la tuberculose qui circule nous avons mis en place avec le

lieutenant de louveterie du secteur et avec accord des autorités 1 déterrage sur la commune sans oublier l'accord des propriétaires. Les blaireaux ont tous été analysés et les résultats sont tous négatifs. « BONNE NOUVELLE pour le monde agricole et pour les chasseurs ».

Une journée cohésion a eu lieu entre 4 ACCA, Champsac, Chéronnac, Saint-Mathieu et Oradour. Avec à la clé une participation d'une soixantaine de chasseurs. Nous avons joué au football tandis que d'autres s'allouaient à la pétanque. S'en est suivi un bon barbecue. Journée à refaire.

Des travaux concernant la cabane de chasse sont prévus en 2025.

### Manifestation 2025 :

**Ball-trap du vendredi 30 mai 2025 au dimanche 1<sup>er</sup> juin 2025**

**Journée cohésion : date à déterminer**

***Le Président et son bureau, ainsi que tous les membres de l'ACCA d'Oradour-sur-Vayres vous souhaite à tous ainsi qu'à vos proches une bonne et merveilleuse année 2025.***



## Tennis de table Oradour-sur-Vayres

Depuis 1973, le TTO est une association sportive qui rassemble les passionnés de tennis de table, quel que soit leur niveau. Nous sommes fiers de cette riche histoire et de notre engagement continu pour promouvoir ce sport dynamique et accessible à tous.

Au TTO, nous offrons des entraînements pour tous les âges et tous les niveaux, des débutants aux compétiteurs confirmés pour permettre à chacun de progresser à son rythme.

2 licences disponibles : loisirs ou compétition

Envie de faire du top spin, d'améliorer votre revers, ou d'avoir un coup droit fulgurant ? Vous trouverez ici le club pour vous initier ou vous perfectionner et qui vous transformera en véritable champion(ne) olympique !



**Pour plus d'informations Visitez notre site :**

<https://tennis-de-table-oradour-sur-vayres-tto-1.s2.yapla.com/fr/>

### PLANNING ENTRAINEMENTS

**Mercredi :** 18 h-20 h (loisirs et initiés)

**Vendredi :** 18h30-21 h (loisirs et initiés)

**Vendredi :** 21 h Compétition (suivant calendrier)

**Samedi :** 14 h Ecole Tennis de table (à partir 6 ans)

## Ligue de Protection des Oiseaux

### Connaissez-vous la Pie-grièche écorcheur ?

*(Pas de rapport avec la pie bavarde)*

La Pie-grièche est un passereau aux mœurs de petit rapace, bien reconnaissable à son masque noir autour des yeux. C'est un oiseau au comportement original et indicateur de la qualité des milieux. Le Limousin accueille aussi 2 autres espèces de Pies-grièches : la Pie-grièche grise et la Pie-grièche à tête rousse.

Les Pies-grièches écorcheurs affectionnent les paysages diversifiés de bocage, façonnés par l'élevage. Elles apprécient les prairies riches en fleurs, entourées de haies. Elles construisent leur nid dans des arbustes.

Les Pies-grièches écorcheurs passent l'hiver en Afrique. Elles reviennent fin avril-début mai après un vol migratoire de plusieurs milliers de kilomètres.

Ces passereaux chassent à l'affût en se perchent sur un arbuste ou un piquet de clôture. Pour constituer des réserves de nourritures appelées "lardoirs", elles empalent leurs proies sur des arbustes épineux ou des fils barbelés.

Elles limitent les populations d'insectes qu'elles consomment : bousiers, hannetons, guêpes, bourdons, criquets, sauterelles...

Dans notre secteur, elle est encore bien présente. Sur Oradour-sur-Vayres on peut la rencontrer dans tous les villages présentant des zones bocagères entrecoupées de haies : la Poulouerie, les Brégères, Pouloueix, etc.

Les menaces contre la "P.G.E" sont principalement la destruction des haies, la perte des prairies naturelles et les traitements insecticides. Une agriculture respectueuse des paysages et de la biodiversité doit être soutenue par notre consommation locale.

La protection de ces espèces, et surtout de leur habitat passe par une amélioration des connaissances. Si vous voyez une pie-grièche n'hésitez pas à nous l'indiquer.

**Monica Decanale et Jean-Luc Lefèvre : 06 61 90 26 66**

**LPO Limousin / Pôle Nature Limousin**

**ZA du Moulin Cheyroux – 87000 Aix-sur-Vienne**

**05 55 32 20 23 [www.limousin-lpo.fr](http://www.limousin-lpo.fr) [limousin@lpo.fr](mailto:limousin@lpo.fr)**



## Judo-Club d'Oradour-sur-Vayres

Le Judo-Club d'Oradour-sur-Vayres vous accueille dans son nouveau Dojo, Cité Prévost.

Petits et grands pourront venir pratiquer le Judo et le Self-Défense auprès de professeurs diplômés, dans une ambiance familiale et conviviale.

Cette année, nous vous proposons également des cours de Taïso ouverts à tous, ainsi qu'un Espace Forme.

Nous vous attendons avec impatience pour des séances d'essais.



**JUDO CLUB**  
**Oradour sur Vayres**

**Les horaires des entraînements :**

**JUDO** : le mardi de 18 h à 20 h

**TAISO** : le vendredi de 19 h à 20 h

**SELF-DEFENSE-JUDO** : le vendredi de 20 h à 21 h

Pour tout renseignement, merci de contacter le Club au :  
06 61 58 68 48 (Carine) ou par mail : [judoclub.osv@gmail.com](mailto:judoclub.osv@gmail.com)

## Oradour en Fleurs

### Bilan de cette 1<sup>re</sup> année

#### Diverses activités réalisées

- Journée du Jardinier le 27 avril, pilotée par Oradour en Fleurs
- Randonnée gourmande le 25 mai, avec 68 participants
- Loto le 19 octobre, salle comble, franc succès
- 1<sup>re</sup> Foire de Noël le 1<sup>er</sup> décembre, sur le site des Chapelles

### Dates des manifestations 2025

**9 février :** Assemblée Générale et remise des récompenses du concours des maisons fleuries

**12 avril** à définir

**27 avril :** Journée du Jardinier

**24 mai :** randonnée

**Juin :** sortie en car

**12 octobre :** loto

**Foire de Noël** (à définir)



## Passion Auto Moto 87

Nous sommes l'Association PAM87 Passion Auto Moto 87. On organise des rassemblements autos / motos de tous types et tous genres ainsi que des passionnés de mécanique. Cela fait 2 ans que nous existons et on s'agrandit très vite, nous comptons au jour d'aujourd'hui 40 membres actifs dans notre association. Nos événements nous permettent de rassembler des propriétaires de véhicules anciens ou sportives ou de super-cars ainsi que des motards pour passer une belle journée en compagnie de visiteurs qui viennent voir de belles mécaniques.

Cette année, le 28 avril 2024, nous avons rassemblé plus de 600 voitures et environ 400 motos tout au long de la journée, qui fut une belle réussite à Oradour-sur-Vayres. Nous sommes ouverts à tout le monde. Vous n'avez pas de véhicule ou de moto? Vous pouvez quand même participer à notre association en nous aidant à faire nos événements.

### Calendrier de PAM87 pour 2025 :

**27 avril 2025 :** Grand Rassemblement Autos / Motos, parking de la voie verte à Oradour-sur-Vayres.

**25 octobre 2025 :** Repas festif PAM87.

Dans le courant de l'année des balades et visites autos et motos seront organisées.



## La revue Lili Fayol

Bien connues comme "Les Fayolettes" les danseuses de la "revue Lili Fayol" accueillent les jeunes ainsi que les adultes désireux de découvrir le monde de la danse.

Les répétitions ont lieu les samedis de 14 h à 17 h.

Venez nous rejoindre dans la joie et la bonne humeur.

Nous sommes à la disposition de toutes les organisations de manifestations festives pour leur proposer un spectacle personnalisé.

### Contact :

Mme Nardou Sylvie au 06 88 14 95 29.



## L'association "Ça circule"



L'ASSOCIATION **ÇA CIRCULE ! RECYCLERIE ET RÉPARE CAFÉ** EST UN PROJET DE TERRITOIRE, SOCIAL, SOLIDAIRE, ENVIRONNEMENTAL ET POURVOYEUR D'EMPLOIS ; UN LIEU D'ACCUEIL, DE RENCONTRE, DE PARTAGE ET D'APPRENTISSAGE.

**1 FOYER SUR 2 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EST ADHÉRENT DE L'ASSOCIATION !**

*"TOUTES LES BONNES VOLONTÉS SONT LES BIENVENUES, N'HÉSITEZ PAS À RENCONTRER NOTRE ÉQUIPE"*

### BILAN DES 2 PREMIÈRES ANNÉES

#### 1 Agrément chantier d'insertion

qui a permis aux salariés d'être les artisans de demain sur notre territoire (Vannière, Coutelier, Marbreuse, Vitrailliste)

#### 2500 adhérents

dont un grand nombre d'habités et de bénévoles actifs

#### 150 Tonnes d'objets

revendus à prix solidaires et non traités par les déchetteries des Communautés de Communes

#### 1 Atelier

de réparation électronique / électroménager

#### 1 Répare Café

fixe hebdomadaire et 1 Répare Café itinérant mensuel sur le Parc Naturel Régional du Périgord Limousin

#### 1 braderie mensuelle

et des ateliers de sensibilisation réguliers

### PERSPECTIVES 2025

#### 8 CDI seront créés

L'association sort du chantier d'insertion et autofinance ses emplois

#### Recrutement d'un Conseil d'administration

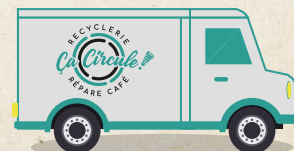
stable pour accompagner ce développement

#### Une vision pérenne de ce projet de territoire

qui nécessitera des travaux d'agrandissement, de réaménagement et de mises aux normes du local

#### HORAIRES D'OUVERTURE

mardi, mercredi et vendredi  
14h00 - 18h00  
samedi non stop  
10h00 - 18h00



48 LA MONNERIE - 87150 ORADOUR-SUR-VAYRES

05 55 00 67 30

(aux horaires d'ouverture)



CaCirculeRecyclerieRepareCafe



www.ca-circule.ouvaton.org

## TOPAZE

Dans une société où tout évolue vite et les informations deviennent obsolètes avant même d'être assimilées, il nous a paru nécessaire de prendre le temps pour la réflexion sur notre éducation et les moyens que nous mettons en œuvre afin que nos enfants puissent développer leurs facultés de création et d'adaptation.

**TOPAZE** est une association qui souhaite offrir à chaque enfant une opportunité de suivre une scolarité heureuse et épanouie. Leur permettre de conjuguer la motivation, la réussite et le plaisir d'apprendre à l'école.

Nous souhaitons que chaque enfant, à son rythme, puisse développer sa concentration, sa motricité et son intérêt pour le monde qui l'entoure. C'est pourquoi, nous accueillons des élèves âgés de 2 ans et demi à 15 ans répartis dans des classes de la petite section de maternelle jusqu'au niveau collège : classe de 3<sup>e</sup>.

**TOPAZE** c'est aussi et surtout une équipe de personnes dévouées qui chaque jour donnent le meilleur d'elles-mêmes afin

d'atteindre une excellence pédagogique. C'est une histoire à taille humaine qui s'écrit grâce aux efforts d'Aleeson, de Maddly et de Tatiana.

Un cœur joyeux est un bon remède et ce proverbe nous permet de transmettre dans la joie et la bonne humeur, un savoir, un savoir-vivre et un savoir être à nos élèves dans un cadre de bienveillance.

Mais **TOPAZE** c'est aussi plusieurs autres projets qui sont en cours de création.



## VODE : Vayres Oradour Défense Environnement

### Qu'est-ce que défendre l'environnement selon l'Association Vayres Oradour Défense Environnement (VODE) ?

C'est avoir le souci de préserver les neuf conditions de la vie sur Terre. Ces neuf conditions sont les neuf limites à ne pas dépasser sous peine d'atteindre gravement à la vie sur la planète. Quelles sont-elles ? Le changement climatique, la perte de biodiversité, la perturbation globale de l'azote et du phosphore, l'usage des sols, l'intégration de nouvelles entités dans la biosphère, l'augmentation des aérosols atmosphériques, l'appauvrissement de la couche d'ozone, l'acidification des océans, l'utilisation et le cycle de l'eau douce. Six d'entre elles ont été franchies et une septième le sera en 2025.

Défendre l'environnement, c'est donc faire en sorte qu'aucun

projet, de quelque nature qu'il soit, ne porte atteinte à l'une ou à plusieurs des conditions de la vie. C'est pourquoi VODE appelle chaque citoyenne et chaque citoyen à être vigilant quant aux projets qui sont envisagés sur leur territoire, particulièrement quand ils se présentent comme écologiques ou vertueux.

Si donc VODE dénonce des projets, c'est qu'ils portent atteinte à une ou plusieurs limites planétaires et donc à la vie, ce qu'aucun humain raisonnable et informé ne saurait admettre.

Pour aller plus loin : <https://reporterre.net/Qu-est-ce-que-les-limites-planetaires>.

**Notre adresse mail pour échanger sur ces sujets :**

[vodeasso@gmail.com](mailto:vodeasso@gmail.com)



## Chœur de Tardoire

Une nouvelle chorale "CHŒUR DE TARDOIRE" est créée à Oradour-sur-Vayres.

Une quinzaine de choristes se retrouvent tous les mardis de 18 h à 19 h 30 à la Maison des Associations dans une salle mise à disposition par la municipalité d'Oradour-sur-Vayres.

Sous la direction d'Anne LACAUD, cheffe de chœur, le répertoire se compose en majorité de la variété française à deux ou trois voix pour commencer. Le chant choral permet aux choristes de mêler leur voix pour trouver une harmonie communicative à l'ensemble et contribue au bien-être de chacun.

Le projet de la chorale, dans sa première année, sera d'organiser un concert choral à Oradour-sur-Vayres en 2025 où le public



d'Oradour et alentours sera convié. Lorsque cela sera possible, notre chorale pourra également s'inscrire dans des manifestations de la municipalité et des associations locales.

Pour rejoindre la chorale "CHŒUR DE TARDOIRE", nous vous invitons à contacter son président **Denis DEBRIS au 07 70 03 28 80**.



#### ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS DE LA RÉSISTANCE (A.N.A.C.R.)

**M. Claude PAULIAT**

Les Tourettes – 87440 Saint-Mathieu  
05 55 00 37 72 | henri.fraisse@orange.fr

#### ANCIENS COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE

**M. Jean VERGNEGRE**

5, Allée Colbert – 87000 Limoges  
06 81 72 77 41

”  
ASSOCIATIONS  
D'ANCIENS  
COMBATTANTS

#### COMITÉ DES FÊTES

**M. Olivier MAZEIRAS**

Mairie – 87150 Oradour-sur-Vayres  
05 55 31 92 92 | www.oradourenfete.fr | oradourenfete@sfr.fr

#### CLUB DES AINÉS “LES AMIS DE LA GAÏÉTÉ”

**Mme Régine NICOLAS**

Mairie – 87150 Oradour-sur-Vayres  
06 88 83 74 27 | clubdesainesoradour@gmail.com | regine87@orange.fr

#### ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

“Les Amis de l'École”

**Mme Sandra ESNARD et Mme Sandra ROCHE**

Mairie – 87150 Oradour-sur-Vayres  
06 77 99 33 82 | ape.osv@outlook.fr

#### PASSION AUTOS-MOTOS 87 “PAM 87”

**M. Steven SODEN**

Mairie – 87150 Oradour-sur-Vayres  
06 64 87 32 36 | steven20010411@gmail.com

#### ORADOUR EN FLEURS

**Mme Nathalie NADYMUS MANDON**

Mairie – 87150 Oradour-sur-Vayres  
06 84 27 69 06 | nataly.na@hotmail.fr

#### UNI-PRO DES FEUILLARDIERS

**M. Bruno DESCUBES**

Rue Louis Pasteur – 87150 Oradour-sur-Vayres  
05 55 78 18 36 | descubes.bruno@wanadoo.fr

#### LUDOTHÈQUE

**M. Albert CHEYROUX**

Fontendreau – 87440 Saint-Mathieu -  
05 55 00 37 53 | Jacky130980@free.fr

#### COMICE AGRICOLE

**Mme Agnès ESNARD**

Puymoreau – 87150 Oradour-sur-Vayres  
05 55 78 12 80

#### LA RÉCRÉ

**M. Tony BONNEAU**

Mairie – 87150 Oradour-sur-Vayres  
06 95 54 12 66 | tobony87@gmail.com

#### VAYRES ORADOUR DÉFENSE ENVIRONNEMENT (VODE)

**M. Denis LATOUR**

Le Rivaudou – 87150 Oradour-sur-Vayres  
06 77 72 43 20 | vodeasso87@gmail.com

#### CIRQUE SUPER

**M. Julien VIEILLARD**

14, Les Chouettes – 87150 Oradour-sur-Vayres  
06 24 89 60 93 | cirquesuper@gmail.com

#### CA CIRCULE

**Mme Aurélie POTENCIER**

48, La Monnerie – 87150 Oradour-sur-Vayres  
05 55 00 67 30 | ca-circule @ouvaton.org

#### TOPAZE – Ecole privée

**Mme Tatiana GODRAN**

5, la Côte – 87150 Oradour-sur-Vayres  
06 27 43 40 85 | topazeeducation@gmail.com

”  
AUTRES  
ASSOCIATIONS



## **RIRES ET LOISIRS**

### **Mme Annie WAFLART**

Maison des Associations – Rue Louis Pasteur  
87150 Oradour-sur-Vayres  
05 55 78 19 96 | rires-et-loisirs@orange.fr

## **FOOTBALL CLUB CANTON ORADOUR (F.C.C.O.)**

### **M. Laurent CHAPUT, M. Guy RATINAUD, Mme Annick ASTIER**

Mairie – 87150 Oradour-sur-Vayres  
06 81 54 57 56 – laurent.chaput@orange.fr  
guy.ratinaud@wanadoo.fr | http://fcc087.footeo.com/

## **AIKIDO RYU DE LA VAYRES**

### **M. David GEDO**

Mairie – 87150 Oradour-sur-Vayres  
07 81 95 41 05 | gedodavid@gmail.com

## **JUDO CLUB**

### **M. Sébastien SALLEMBIEN – Secrétaire et correspondante :**

#### **Mme Carine LBOUC**

Mairie – 87150 Oradour-sur-Vayres  
06 61 58 68 48 (heures repas) |  
www.judoratorien.com | clubjudoratorien@gmail.com

## **TENNIS DE TABLE ORADOUR (T.T.O.)**

### **M. Jean-Marc PARVERY**

1362 Route des Essarts – 87620 Séreilhac  
07 81 84 95 56 | jeanmarcparvery@gmail.com

## **TENNIS CLUB**

### **M. Olivier GABORIAU**

La Mazaurie – 10 rue des Vanniers – 87150 Cussac  
06 80 95 84 59

## **AMICALE DU CHEVAL BANDIAT TARDOIRE (A.C.B.T.)**

### **Mme Laurette VIMPERE**

Mairie – 87150 Oradour-sur-Vayres  
06 88 26 41 63 | www.cheval.oradour-ffe.com |  
equib@orange.fr

## **VÉLO CLUB DES FEUILLARDIERS**

### **M. Jean-Paul CUSSAGUET**

12 Résidence des Fontaines – 87150 Oradour-sur-Vayres  
06 80 14 15 06 | jeanpaul.cussaguet@gmail.com

## **RANDO-PISTONS**

### **M. Ludovic BRICNET**

La Tronchaise – 87150 Oradour-sur-Vayres  
05 55 78 10 42

## **ORADOUR BOWLING D'INTÉRIEUR**

### **M. Peter GARESIDE**

33 rue du Château Rocher – 87150 Saint-Mathieu  
06 35 90 97 40 | peter.garside87@orange.fr

## **ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE (A.C.C.A.)**

### **M. Sébastien MARCHADIER**

Mairie – 87150 Oradour-sur-Vayres  
06 82 91 19 48 | nath-seb7672@hotmail.fr

## **A.A.P.P.M.A. LA TARDOIRE (PÊCHE)**

### **M. Jean-Jacques LÉVÈQUE**

12 rue des Mésanges – La Plaine – 87150 Cussac  
06 77 30 82 38 | j-jacquesleveque@wanadoo.fr

## **CLUB DE DANSE d'Oradour-sur-Vayres "LES FAYOLETTES"**

### **Mme Sylvie NARDOU**

9 Le Masseix – 87150 Oradour-sur-Vayres  
06 88 14 95 29 | lesfayolettes87150@gmail.com

”

**ASSOCIATIONS  
SPORTIVES**



**AGRI-CONSEIL – KYRIEL**

**Daniel FAURIS**  
PRODUITS AGRICOLES  
QUINCAILLERIE  
5, rue Fontaine Élysée  
87150 Oradour-sur-Vayres  
Tél: 05 55 78 23 13

**ANIMATION LOL**

**Patrice FORGERON**  
FÊTES – SOIRÉES DANSANTES  
KARAOKÉ  
22, Les Chouettes  
87150 Oradour-sur-Vayres  
Port: 06 89 44 23 79  
arleopat@yahoo.fr

**L'ARLEQUIN**

**Marie-Jo ZAMPONI**  
BAR – RESTAURANT  
14, rue du Général de Gaulle  
87150 Oradour-sur-Vayres  
Tél: 05 55 78 28 67

**AU PANIER D'ANTAN**

**Marie ALAFORT**  
ÉPICERIE – FRUITS et LÉGUMES  
CAVE  
1, place du 11-novembre  
87150 Oradour-sur-Vayres  
Tél: 05 44 00 02 55

**AXA**

**Serge BOUTINAUD**  
ASSUREUR  
1, place de l'Église  
87150 Oradour-sur-Vayres  
Tél: 05 55 78 16 76

**AXA**

**Vincent DESCUBES  
et Gilles RIBIERRE**  
ASSUREURS  
17, rue Louis Pasteur  
87150 Oradour-sur-Vayres  
Tél: 05 55 78 18 36

**BARBIER Marie-Laure**

**FLEURISTE**  
27, rue du Général de Gaulle  
87150 Oradour-sur-Vayres  
Tél: 05 55 78 24 07

**BELLEVILLE Raphaël**

**BOULANGER – PÂTISSIER**  
3, rue Louis Pasteur  
87150 Oradour-sur-Vayres  
Tél: 05 55 78 10 34

**BILLY Axel**

**TAXI - TRANSPORTS MÉDICAUX**  
87150 Oradour-sur-Vayres  
Port: 06 28 40 17 09  
axel.billy@hotmail.fr

**BLANCHARD Patrice**

**INFOGRAPHISTE 3D**  
1, La Morelle  
87150 Oradour-sur-Vayres  
Tél: 05 55 78 23 89

**BOULANGERIE LECOMTE**

**BOULANGER – PÂTISSIER**  
13, rue Louis Pasteur  
87150 Oradour-sur-Vayres  
Tél: 05 55 55 89 83

**BRANDY Sébastien**

**Garage Renault**  
24, Les Pouges  
87150 Oradour-sur-Vayres  
Tél: 05 55 78 72 27

**BRASSERIE ARTISANALE**

**GEMM'7**  
**Régis WEISS**  
VENTE À EMPORTER DE BIÈRES  
ARTISANALES FAITES SUR PLACE  
2, Parade  
87150 Oradour-sur-Vayres  
Port: 07 71 64 63 62  
gemm7@posteo.net  
www.brasseriegemm7.fr

**BUISSON Christophe**

**PHOTO ET VIDÉO AÉRIENNE  
PAR DRONE**  
23 Résidence du Parc  
87150 Oradour-sur-Vayres  
Tél: 05 55 78 28 85  
Port: 06 60 66 61 87  
christophe.buisson116@orange.fr

**NOUVEAU**

**CABINET DE SHIATSU**

**DE LA VOIE VERTE**

**Alice MARCHAUD**

**SHIATSU**  
Cité des Mottes  
87150 Oradour-sur-Vayres  
Port: 07 66 81 49 11  
shiatsu-voie-verte@hotmail.com



**CARVALHO Raphaël****Top Garage**

GARAGE – ENTRETIEN MATÉRIEL  
MOTOCULTURE

19, avenue Georges-Guingouin  
87150 Oradour-sur-Vayres  
Tél: 05 55 78 12 64  
Port: 07 89 93 33 32

**CA CIRCULE!**

RECYCLERIE – RÉPARE – CAFÉ

48, La Monnerie  
87150 Oradour-sur-Vayres  
Tél : 06 88 24 29 45  
ca-circule@ouvaton.org

**CENTRE DE TRI POSTAL**

COURRIER

11 Chemin des Garennes  
87150 Oradour-sur-Vayres  
Tél: 36 31

**CERITHERM**

CONCEPTION, RÉALISATION  
ET MAINTENANCE EN  
ÉQUIPEMENTS THERMIQUES

21, rue de Pouloueix  
87150 Oradour-sur-Vayres  
Tél: 05 55 33 23 13

**CHABERNAUD RÉNOVATION**

**Chabernaud Fabien**

COUVERTURE – MAÇONNERIE

3, Place de l'Église  
87150 Oradour-sur-Vayres  
Port: 06 17 14 62 96  
vanessa.foussette@orange.fr

**CHAPUT Alain**

CARRELAGE – PEINTURE –  
RAVALEMENT

6, Les Brosses  
87150 Oradour-sur-Vayres  
Tél: 05 55 78 10 15

**CHAPUT Stéphane**

LOCATION ET INSTALLATION  
DE ROBOTS DE TONTE (SAV)  
ESPACES VERTS

18, Route de Parade  
87150 Oradour-sur-Vayres  
Port: 06 16 22 71 07  
stephane.chaput087@gmail.com

**CHEZ MARTH**

**Denis LATOUR - Morgane  
PLASTRE**

PENSION POUR CHIENS ET  
CHATS

Le Rivaudou  
87150 Oradour-sur-Vayres  
Tél: 06 77 72 43 20  
Site: www.chezmarth.com

**CHRISTINE COIFFURE**

COIFFEUSE

18, rue du Général de Gaulle  
87150 Oradour-sur-Vayres  
Tél: 05 55 78 11 42

**CRÉDIT AGRICOLE**

BANQUE-ASSURANCE

13, rue du Général de Gaulle  
87150 Oradour-sur-Vayres  
Tél: 08 92 89 20 50

**DABINETT Diana**

**La Galerie de Gabriel**

GALERIE D'ART – COURS  
DE DESSIN

6, rue du Général de Gaulle  
87150 Oradour-sur-Vayres  
Tél : 05 55 78 21 98

**D'ALMEIDA Mario**

AGENT GÉNÉRAL D'ASSURANCES  
AXA PRÉVOYANCE ET  
PATRIMOINE

7, Les Tuilières  
87150 Oradour-sur-Vayres  
Port: 07 50 34 05 85  
mario.dalmeidacoelho.a2p@axa.fr

**DECONCHAS Jacques**

**CNCL SARL**

NÉGOCE CHAMPIGNONS, NOIX,  
CHÂTAIGNES

4, rue Jean Giraudoux  
87150 Oradour-sur-Vayres  
Tél: 05 55 78 24 26

**DEKKERS Yvan**

CARRELAGE – PEINTURE  
CLOISON SEICHE – REVETEMENT  
SOL ET MUR DECORATION  
INTERIEUR DEMOUSSAGE

Les Chouettes  
87150 Oradour-sur-Vayres  
Port: 06 41 47 38 95

**DESSIMOULIE Samuel**

PARC ET JARDIN HORTICULTEUR  
– PAYSAGISTE

20 Fressignas  
87150 Oradour-sur-Vayres  
Tél: 05 55 71 42 10

**DIDIER Franck**

PEINTURE – PLACO CARRELAGE  
– RAVALEMENT

2, Résidence des Fontaines  
87150 Oradour-sur-Vayres  
Port : 06 32 55 78 45  
Tél : 05 87 21 88 92

**NOUVEAU****DOMAINE DE LA TARDOIRE**

**Aline et Vincent MERCIER**

HOTEL ET HEBERGEMENT  
CHAMBRES D'HOTES

15, Chemin de la Côte  
87150 Oradour-sur-Vayres  
Tél: 06 84 19 27 16  
contact@domainedelatardoire.com  
Site : www.domainedelatardoire.com

**ÉNERGIE CONFORT 87****Maxime BURBAUD**VENTE DE COMBUSTIBLES DE  
CHAUFFAGE, GRANULÉS ET  
BÛCHES DE BOIS DENSIFIÉ

6, Fougeras

87150 Oradour-sur-Vayres

Port : 06 48 73 62 85

**FERME DE LAUSANE****Sophie Boulesteix**PRODUCTION ET VENTE  
DE CANARDS GRAS

Bellevue

87150 Oradour-sur-Vayres

Port : 06 80 40 84 80

**FISCHER Thomas**CHARPENTE –  
COUVERTURE MENUISERIE  
– ACCOMPAGNATEUR DE  
CHANTIERS

31, La Barbarie

87150 Oradour-sur-Vayres

Port : 06 86 05 92 54

tom.fisher@free.fr

**FMS****Frédéric SORNIN**SERRURERIE SERVICES ET  
ÉTUDES

21 Le Puychevalier

87150 Oradour-sur-Vayres

Port : 06 71 58 36 21

fms2604@gmail.com

**GARAGE GIRAUDEAU****Garage Ford**

GARAGE

32, rue Pierre Chambord

87150 Oradour-sur-Vayres

Tél : 05 55 78 10 82

**IDÉE BOIS CONSTRUCTION****Loïc LAPELLEGERIE****et Emmanuel DUDOGNON**CONSTRUCTION BOIS  
CHARPENTES COUVERTURE

Les Garennes

87150 Oradour-sur-Vayres

Port : 06 41 61 18 02

lapellegerie.loic@orange.fr

**INFINI'FIL****Sandrine DENIS**COUTURE – RETOUCHES –  
CONFECTION et AMEUBLEMENT

4, rue du 19 Juillet 1944

87150 Oradour-sur-Vayres

Port : 06 31 47 71 58

**JOURDAN Benjamin****J.S.B. Plomberie**

PLOMBERIE – CHAUFFAGE

53, Morinas

87150 Oradour-sur-Vayres

Port : 06 32 81 69 35

**JPC****Jean-Pierre CAMINADE**ALARME – DÉTECTION  
INCENDIE VIDÉO SURVEILLANCE  
– COURANTS FAIBLES MULTI-  
SERVICES

24, La Barbarie

87150 Oradour-sur-Vayres

Port : 06 65 96 38 16

caminade.jean-pierre@orange.fr

Site: www.jpccsoustraitances.fr

**LA POSTE**

POSTE – BANQUE POSTALE

22, rue Louis Pasteur

87150 Oradour-sur-Vayres

Tél : 05 55 78 50 84

**LABROCHERIE Jean-Marc**

COUVERTURE

46, La Monnerie

87150 Oradour-sur-Vayres

Tél : 05 55 03 66 00

Port : 06 80 63 23 05

**LEGGETT IMMOBILIER****Kevin ANDREWS**CONSEILLER INDEPENDANT EN  
IMMOBILIER

9, rue René Lathière

87150 Oradour-sur-Vayres

Tél : 05 55 78 44 48

**LE CELTIC****Auréli JEUDY**TABAC – PRESSE – CADEAUX  
LOTO

9, rue du Général de Gaulle

87150 Oradour-sur-Vayres

Tél : 05 55 78 12 83

**LE MOGNE Claire**APICULTRICE RÉCOLTANTE  
VENTE DE MIEL et PRODUITS  
de la RUCHE

La Tronchaise

87150 Oradour-sur-Vayres

Port : 06 88 97 52 40

delaruchealatartine@gmail.com

**LE SALON BY LAURIE**

SALON DE COIFFURE

31 Bis, rue du Général de Gaulle

87150 Oradour-sur-Vayres

Port : 06 99 24 88 20

filleul.laury@gmail.com

**LINARD Jérémy**

COUVERTURE - MACONNERIE

10, Résidence Les Fontaines

87150 Oradour-sur-Vayres

Port : 06 59 85 34 89

Pinardinio.87@gmail.com

**MARZIN Didier****RAMONAGE**

20 Les Chouettes  
87150 Oradour-sur-Vayres  
Port : 06 77 32 00 28

**MORONVALLE Patrice****MENUISERIE, AGENCEMENT  
INTERIEUR / EXTÉRIEUR,  
RÉNOVATION, ISOLATION,  
POSE DE CUISINE ET SALLE  
DE BAINS**

19, Parade  
87150 Oradour-sur-Vayres  
Tél : 05 55 78 61 42  
Port : 06 29 32 14 00  
patrice.moronvalle@orange.fr

**ORADOUR IMMOBILIER****Mary VELTHOEK****Philippa TUNSTALL****AGENCE IMMOBILIÈRE**

11, rue du Général de Gaulle  
87150 Oradour-sur-Vayres  
Tél : 05 55 78 15 67

**POLETZ Armand****CHARPENTE – MENUISERIE**

Villeneuve  
87150 Oradour-sur-Vayres  
Tél : 06 76 52 55 97

**PRESSING CHEZ TIPHAINE****PRESSING – BLANCHISSERIE**

15, rue Louis Pasteur  
87150 Oradour-sur-Vayres  
Tél : 07 44 92 95 18  
tiphainealthman@yahoo.fr

**RATIER Évelyne****COIFFEUSE à DOMICILE**

38, Les Pougès  
87150 Oradour-sur-Vayres  
Port : 06 22 12 74 87

**REBEIX Gilbert****AFFÛTEUR**

24, avenue Bernard de Ventadour  
87150 Oradour-sur-Vayres  
Tél : 09 84 02 08 45

**RETIF Caroline****ESTHÉTICIENNE A DOMICILE**

53, Morinas  
87150 Oradour-sur-Vayres  
Port : 06 76 62 50 35

**RICHARD Jean-Marie****ANIMATIONS MUSICALES**

71, Les Ollières  
87150 Oradour-sur-Vayres  
Port : 06 85 27 24 67  
j.richard35@orange.fr

**Entreprise RIVET****RÉPARATION ET VENTE DE  
MATÉRIELS AGRICOLES et BTP**

2, Curebouteille  
87150 Oradour-sur-Vayres  
Tél : 05 55 06 22 11  
Fax : 05 55 06 22 23

**SARL RANNOUX BARBIER****POMPES FUNÈBRES - TAXI  
AMBULANCES**

23, avenue Bernard de Ventadour  
87150 Oradour-sur-Vayres  
Tél : 05 55 78 17 22

**SCOPEMA****ENTREPRISE de  
FABRICATION de SIÈGES  
AUTOMOBILES**

Route de Pouloueix  
87150 Oradour-sur-Vayres  
Tél : 05 55 78 11 49

**SELLEY John****ENCADREMENT D'ART**

1, rue du 19 mars 1962  
87150 Oradour-sur-Vayres  
Tél : 09 77 00 66 38  
encadrement.oradour@gmail.com

**SOULAN Christian****ÉBÉNISTE – RESTAURATION EN  
MOBILIER**

16, Rue Pierre Chambord  
87150 Oradour-sur-Vayres  
Tél : 05 55 70 90 44

**U EXPRESS****Stéphane MONNERAYE****ALIMENTATION**

1, Rue Jean Ségurel  
87150 Oradour-sur-Vayres  
Tél : 05 55 48 83 75

**NOUVEAU****VALENTINA BOUGIE****Seynabou BA****CREATION ET VENTE DE BOUGIES**

1 Les Ollières  
87150 Oradour-sur-Vayres  
Tél : 07 45 16 47 65  
seynabou\_b@yahoo.fr

**ZAMPARO Edwige****CONSEILLÈRE INDÉPENDANTE en  
IMMOBILIER - SAFTI**

20 Beauséjour  
87150 Oradour-sur-Vayres  
Port : 06 09 61 40 07  
edwige.zamparo@safti.fr



**CLINIQUE de l'ARAUCARIA****Philippe BIRON****Sophie KAKZOROWSKY**

15, avenue Fontaine Élysée

87150 Oradour-sur-Vayres

Tél: 05 55 78 10 07

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE

**DELAGE Frédérique**

3, rue de Beauséjour

87150 Oradour-sur-Vayres

Tél: 05 55 78 16 95

DENTISTE

**Pharmacie de la Tardoire****M. Sébastien DECOUTY**

2, rue du Général de Gaulle

87150 Oradour-sur-Vayres

Tél: 05 55 78 10 23

PHARMACIEN

**MAVEYRAUD Laurent**

10, rue de Pouloueix

87150 Oradour-sur-Vayres

Tél: 05 55 78 11 46

MÉDECIN

**SARL RANNOUX BARBIER**

21, avenue Bernart de Ventadour

87150 Oradour-sur-Vayres

Tél: 05 55 78 17 22

AMBULANCIER - TAXI

**MAISON DE SANTÉ****27, avenue Georges Guingouin – 87150 Oradour-sur-Vayres****BACLET Marie-Claire –****CHASSAC-GÉROUARD Liliiane - DESSOUDEIX Claire**

Tél: 05 55 78 13 10

MÉDECINS

Infirmière Azalée : Patricia BREHIER

**GAUTHIER Marlène – CHANEL Stéphane –****DEFAYE Vanessa – GERY Yoann**

Tél: 05 55 78 21 95

INFIRMIERS

**RIOS DE ALMEIDA Fernanda – KRUPSKA Agata****BERROS Jérémy**

Tél: 05 55 78 14 83

KINÉSITHÉRAPEUTES

**HERVÉ Aurore**

(tous les mardis) Tél: 06 13 06 96 51

SAGE FEMME

**SICARD Camille**

(tous les mardis et mercredis) Tél: 06 19 92 42 59

OSTÉOPATHE

**BUREAU DE LA VÉRANDA**

mairie

**Conciliateur de justice****M. Rougier**Le 2<sup>e</sup> jeudi de chaque mois,  
de 9 h à 11 h

sur rendez-vous

Tél: 06 25 69 37 53

**M.S.A.**Le 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudi, toute la  
journée

sur rendez-vous

Tél: 05 44 00 04 04

**Mission Locale Rurale****M. Sylvain Jallat**

Le mardi

sur rendez-vous

Tél: 05 55 70 45 74

**F.N.A.T.H.**Le 1<sup>er</sup> vendredi de chaque  
mois pairs de 9 h à 11 h

Uniquement sur rendez-vous

Inscription obligatoire

Tél: 05 55 34 48 97

**Pouce Travail****http://www.poucetravail.com**3<sup>e</sup> vendredi de chaque mois  
de 9 h à 11 h 30

sur rendez-vous

Tél: 05 55 02 03 16

**PERMANENCES DES  
SERVICES SOCIAUX****MAISON DES ASSOCIATIONS****14, rue Louis Pasteur****Assistante sociale****Mme Sophie Noilhac**

Le mardi de 9 h 30 à 12 h sur rendez-vous

**Maison Sociale du Département de Saint-Junien :**

05 55 43 06 06

**Bureau à Oradour :** 05 44 00 06 63**Référente autonomie du Conseil Départemental****Mme Gwenaëlle CHAMPEIL**

Le jeudi matin de 10 h à 12 h sur rendez-vous

Tél: 05 55 05 02 35

**GENDARMERIES DE NOTRE SECTEUR****✓ Saint Laurent sur Gorre: 05 55 00 00 02**

Du lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h,

Le dimanche 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h

**✓ Oradour sur Vayres: 05 55 78 10 04**

Le mercredi de 14 h à 18 h

**✓ Châlus: 05 55 78 41 11**

Le lundi de 14 h à 18 h

Le samedi de 8 h à 12 h



## ILS SONT NÉS...

10 janvier	Naël LIVONNEN, La Chenin
17 janvier	Mathéo CHALARD, Rue du Bercaill
19 janvier	Gabin LOUIS, Chemin de la Côte
19 janvier	Camille CAILLAUD, Morinas
23 mai	Cyrienne MAILLARD, Les Gardelles
24 juillet	Félicie WEISS, Parade
22 octobre	Noé DEVAUX, Rue Jean Giraudoux



## ILS SE SONT UNIS...

13 avril	Olivier BOULAUD et Marie BARES, Parade
1 <sup>er</sup> juin	Damien MARSAUD et Laura LETEMPLIER, résidence des Fontaines
22 juin	Anthony SALAGNAT et Jennifer COLOM, la Villeneuve
4 juillet	Paul MARISS ET Amy SIMON, Chez Blancher
10 août	Jérémy MARTIN et Gaëlle MOTTA, Les Grandes Brégères
24 août	Fabrice ANDRIEUX et Gisèle BRUOT- ALBERT, la Villeneuve
7 septembre	Quentin LEGRAND et Audrey NADAUD, rue du Général de Gaulle
10 septembre	Toni HELMER et Ingrid JANSEN, Fougéras
14 septembre	Frédéric SORNIN et Christel BONACHI, Puychevalier
12 octobre	Noël FETILLEUX et Nadine LEFEBVRE, la Barbarie



## ILS NOUS ONT QUITTÉS...

7 janvier	Bernard CREPY, 73 ans - Chez le Linge
21 janvier	Norbert CZYCHY, 70 ans - Les Elaciers
5 février	Michel LHOTTE, 59 ans - Rue Pierre Chambord
4 mars	Marcelle PERINET veuve NEEL, 98 ans - Lajoux
13 mars	Jean-Jacques FORESTIER, 58 ans - Rue Pierre Chambord
15 mars	Pierre MONSERAND, 90 ans - La Maurie
19 mars	Jacques TRICARD, 69 ans - Résidence des Fontaines
7 avril	René FAURE, 94 ans - Rue Jules Ferry
15 avril	Albert WYATT, 83 ans - Les Tuilières
18 avril	Liliane NEEL, 72 ans - Lajoux
18 mai	Jeanne MASSALOUX veuve BATTAGLIA, 99 ans - Les Ages
22 mai	Jeanne MANICK, 107 ans - Rue Louis Pasteur
23 mai	Ernest LEPROD'HOMME, 95 ans - Puymoreau
25 mai	John ROBERTS, 62 ans - Rue des Charmilles
26 mai	Guy MATHIEU, 73 ans - La Lande de Lachaud
28 mai	Patrick JOLY, 71 ans - Résidence des Tilleuls
13 juin	Marie AVIO épouse LESCOP, 62 ans - La Cote
19 juin	Micheline COUVIDAT épouse LEONARD, 86 ans - La Chenin
24 juin	Aimé BARRIERE, 81 ans - Les Chalards
23 août	Johannes KUITERT, 73 ans - Les Chalards
30 août	Catherine PEYRUQUEOU, 64 ans - Rue Jean Fredon
8 septembre	Marie-Françoise ALMERAS, 76 ans - La Contie
8 octobre	Patricia EVANS, 76 ans - Les Masseix
8 octobre	Maurice HOUZET, 92 ans - Avenue du 8 mai 1945
29 décembre	Irène RENARD, 101 ans - La Pouze





**Publication :** Mairie Oradour-sur-Vayres  
**Directeur de la publication et de la rédaction :** Mairie Oradour-sur-Vayres  
**Rédaction :** Mairie Oradour-sur-Vayres  
**Photos :** Mairie Oradour-sur-Vayres  
**Impression :** Rivet Presse Édition – 24, rue Claude-Henri-Gorceix, Limoges  
**Dépôt légal :** 2020

